INFORMATIONS catholiques internationales

N° 138 – 15 février 1961



[D]ans un continent en rapide évolution — l'Amérique latine — l'Eglise poursuit depuis cinq ans un grand effort d'adaptation.

1,25 N.F.

LE CONSEIL EPISCOPAL LATINO-AMERICAIN

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 138

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro ...	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros)	13 N.F.	16 N.F.
Un an ...	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois ...	20 N.F.
Un an ...	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17ᵉ — Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris

No 138

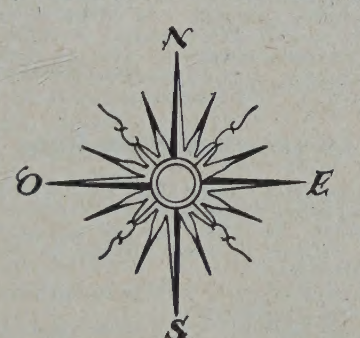
INFORMATIONS catholiques internationales

15 février 1961

Tour d'horizon

La *Pravda* publie un article. La *Literatournaya* publie un autre article. La radio de Prague fait une émission .Le Musée national de Praue monte une exposition... Autant d'expressions d'un eul et même thème : l'impérialisme du Vatican qui e dépense et répand partout ses jésuites pour reonner foi et courage au colonialisme aux abois et auver des empires capitalistes ce qui peut encore en tre sauvé... La propagande soviétique mène à grand alop son dernier cheval de bataille.

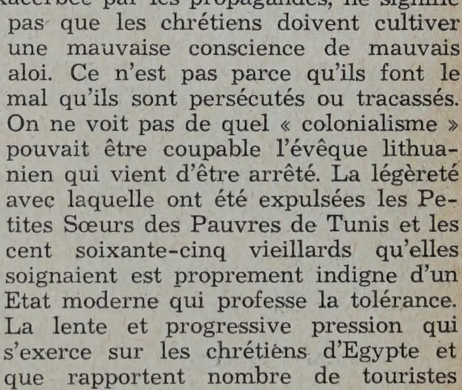
Et *La Revue du Patriarcat de Moscou* reprend le ıême thème. Voilà qui laisse moins indifférent. Il erait certes facile, surtout en ces circonstances, de ıontrer comment ce patriarcat sacrifie au politique, u'il s'agisse pour lui d'ajouter des obstacles au rap-rochement des Eglises d'Orient avec ome ou d'ajouter sa note aux campanes du Parti. Il n'en reste pas moins ue cette note émane d'une Eglise. Dans contexte œcuménique actuel, on peut re l'article de *La Revue du Patriarcat* ı pensant qu'il tente de préciser ce ue l'orthodoxie russe cherche à reconaître et est disposée à considérer dans catholicisme romain et ce qui pour le fait obstacle au dialogue.



Mais même si on reste au plan de la olémique, des réflexions peuvent venir l'esprit.

Quand M. Chichkine veut distinguer s finalités apostoliques des organisations et institutions catholiques romaines et les causes temporelles u'en chemin elles servent ou dont elles se servent, uand il avance que ces institutions catholiques n'ont mais convaincu personne en couvrant de prétextes eligieux leurs activités politiques, il est assuré de ncontrer l'audience de nombreux incroyants et mêe de croyants, hors de l'Eglise et même dans l'Eglise. n peut déplorer que les esprits soient ainsi faits, ais on ne peut le nier. Ici comme ailleurs, la queson se pose de savoir s'il convient de négliger de lles attaques parce qu'elles sont malsonnantes et ahissent l'incompréhension et l'ignorance de l'œure de l'Eglise, ou s'il faut les prendre en considétion pour la part qu'elles révèlent des obstacles els à l'évangélisation.

L'épiscopat portugais a publié une déclaration colctive que les journaux de Lisbonne ont interprétée mme un *imprimatur* délivré à la politique du prédent Salazar. A l'heure de la *Santa-Maria* et des troubles de Luanda, les officines antireligieuses ne manqueront pas d'en tirer profit. Les Portugais peuvent s'estimer fondés à ne pas s'en soucier. Ils ont le privilège de vivre encore en marge des grands remous du monde contemporain. Leurs provinces d'outre-mer, sous le régime du « patronage », ne sont que des « missions intérieures ». Leur système colonial n'est assimilable à aucun autre. Il faudra y revenir. Mais le monde est tel aujourd'hui que toutes les sociétés et toutes les Eglises sont solidaires. Ce qui se dit ou se fait ici peut aujourd'hui avoir ailleurs des répercussions sur l'effort missionnaire.



Tenir compte des ouvertures ou des difficultés que multiplie la sensibilité contemporaine, puissamment éveillée et exacerbée par les propagandes, ne signifie pas que les chrétiens doivent cultiver une mauvaise conscience de mauvais aloi. Ce n'est pas parce qu'ils font le mal qu'ils sont persécutés ou tracassés. On ne voit pas de quel « colonialisme » pouvait être coupable l'évêque lithuanien qui vient d'être arrêté. La légèreté avec laquelle ont été expulsées les Petites Sœurs des Pauvres de Tunis et les cent soixante-cinq vieillards qu'elles soignaient est proprement indigne d'un Etat moderne qui professe la tolérance. La lente et progressive pression qui s'exerce sur les chrétiens d'Egypte et que rapportent nombre de touristes n'est pas davantage justifiable. Et si l'Eglise devait se croire ou être dite responsable de ses propres maux, elle n'aurait plus qu'à renoncer aux Caraïbes où on la voit accablée d'accusations contradictoires : pro-communiste en Haïti, anti-communiste à Cuba... En fait, ce sont là-bas les dictatures qu'elle gêne. Le président Trujillo le montre bien, qui ne recule ni devant les menaces, ni devant les pressions les plus graves pour se faire attribuer le titre de... « protecteur de l'Eglise ».

Ce numéro invite encore à un dernier rapprochement. Alors que nous consacrons notre « dossier » aux cinq ans d'expérience et de travaux du Conseil épiscopal latino-américain, une « information » fait écho à la première réunion des archevêques de l'Afrique occidentale d'expression française. Ils ont constitué des commissions de travail. Ils ont prévu de nouvelles réunions. Verra-t-on se développer d'autres efforts de coordination pastorale à l'échelle « supranationale » ?

LE CARNET DES I. C. I.

Concile

Jean XXIII a nommé :
Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien : consulteurs : Mgr Carlo P. Greco, év. d'Alexandrie (U.S.A.) ; R. P. J.F. Motte (O.F.M., Fr.).
Commission des religieux : membres : R.P. Gassner (O.S.B.) ; consulteurs : RR.PP. Guay (O. M.I.) et Escudero (Claret.).
Commission de l'apostolat des laïcs : membres : Mgr. Prosperini ; R.P. Menichelli (Congr. des Miss.).
Secrétariat pour l'union des chrétiens : membres : Mgr. van Velsen, év. de Kroonstad (Un. S. Af.) ; R.P. von Rudloff (O.S.B.) ; consulteurs : abbé Michalon (Sulp., Fr.).

Erection de diocèses

Jean XXIII a créé :
Afrique : La province ecclésiastique de Maseru et le diocèse de Quacha's Nek **(Basutoland)** ; le diocèse de Ruhengeri **(Ruanda)**.
Asie. — Jean XXIII a établi le 3 janvier la hiérarchie en **Indonésie.**

[L'Indonésie compte aujourd'hui six archidiocèses et dix-neuf diocèses suffragants : Semarang (Purwokerto, Surabaja et Malang) ; Djakarta (Bandung et Bogor) ; Pontaniak (Bandjarmasin, Samarinda, Kétapang et Sintang) ; Makassar (Manado et Amboina) ; Medan (Palembang, Pangkal-Pinang, Tandjung-Karang et Padang) ; Endeh (Atambua, Larantuka, Ruteng et Den Pasar).
L'Indonésie compte, pour 85 millions d'habitants, 1.177.000 catholiques et 64.000 catéchumènes, 963 prêtres, 2.172 religieuses et 4.619 catéchistes.]

Dans l'épiscopat

● Jean XXIII a nommé :
Afrique : Mgr Delphis Des Roziers (év. de Maseru) évêque de Quacha's Nek **(Basutoland)** ; Mgr Malathoana (év. de Leribe) archevêque de Maseru **(Basutoland)** ; le R.P. Phakoe, évêque de Leribe **(Basutoland)** ; l'abbé Manyuran évêque de Ruhengeri **(Ruanda)**.
Amérique latine : Mgr Aranjo Matos (év. tit. d'Antiochia al Meandro) évêque de Crato **(Brésil)** ; Mgr da Mota y Albuquerque (év. de Afogados da Ingazeira) évêque de Sobral **(Brésil)** ; Mgr Bezerra Conthino (év. tit. de Utina) évêque de Estancia **(Brésil)**.
Asie : Mgr Manek (vic. apost. de Larantuka) archevêque de Endeh **(Indonésie)** ; Mgr Thijssen (vic. apost. de Endeh) évêque de Larantuka **(Indonésie)** ; le R.P. Soudant, évêque titulaire de Tadamata et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Mekkelhot évêque de Palombang **(Indonésie)**.
Europe : Mgr Iacono (év. de Nicastro, **Italie**) év. tit. de Patara ; le chanoine Moietta évêque de Nicastro **(Italie)** ; Mgr Hendriksen évêque titulaire d'Eumenia et auxiliaire du cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht **(Pays-Bas)** ; Mgr Polidori (év. de Fossombrone **(Italie)**, évêque titulaire de Metellopoli.

● L' « Osservatore Romano » a annoncé les décès :

Europe : Mgr Wienken, archevêque titulaire de Morcisso **(Allemagne)** ; Mgr Mazzotti, archevêque de Sassari **(Italie)** ; Mgr Streidt, évêque titulaire de Macri et auxiliaire du cardinal Koenig, archevêque de Vienne **(Autriche)**.

Apostolat de la prière

Les intentions confiées par Jean XXIII à l'Apostolat de la prière pour le mois de février sont : **intention générale :** la préparation du concile œcuménique ; — **intention missionnaire :** souci du bien commun dans l'aspiration des peuples à l'indépendance.

Le carême à Notre-Dame

Le R.P. Carré o.p., prononcera les conférences de carême à Notre-Dame de Paris sur le thème : « Prêtres et laïcs, apôtres de Jésus-Christ » :
19 février : « prêtres et laïcs devant l'apostolat » ;
26 février : « L'apôtre annonce Jésus-Christ » ;
5 mars : « Nous sommes vos serviteurs » ;
12 mars : « De l'univers au prochain le plus proche » ;
19 mars : « Laïcs dans le monde profane » ;
26 mars : « Les tentations de l'apôtre ».

Recherche de correspondant

Le P. Lafont, d'El Kbab au Maroc, serait heureux d'entrer en relation avec M.J. Vedrine, de Paris, qui lui a écrit au mois de novembre 1959.

Cours Saint-Jacques

Les cours Saint-Jacques 1961 portent sur : **« La conscience chrétienne et la guerre »** ; cinq cours du P. Regamey, du 14 février au 21 mars, les mardis à 18 h. 30, 1 av. César-Caire (8e) et à 20 h. 45, 3, rue de l'Abbaye (6e). Correspondance : R.P. Baron, 35 , rue de la Glacière, Paris (XIIIe).

Pélerinage

Pax Christi organise un pélerinage international à Assise et Rome du 20 au 30 juillet (renseignements : 26, rue Barbet-de-Jouy, Paris (VIIe).

Réunions et congrès

L'Union catholique des Services de Santé et des Services sociaux a tenu les 11, 12 et 13 février, à Paris, des journées sociales sur le thème : « Le malade, essai d'étude psycho-sociale. »
Les prochaines **Journées nationales de l'Enseignement religieux** auront lieu à Paris les 20, 21 et 22 février sur le thème : « Bible et catéchèse ».
La Fédératiion Française des Etudiants catholiques tiendra son congrès national à Srasbourg du 17 au 19 février sur le thème : « Foi et culture ».
Les **Journées nationales de l'U.S. I.C.** auront lieu à Paris les 4 et 5 mars et traiteront notamment des problèmes de l'aménagement du territoire.
La **VIe semaine du Cinéma religieux et des valeurs humaines** aura lieu à Valladolid (Espagne) du 9 au 16 avril sur le thème : « Cinéma et justice ».
L'Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales tiendra son prochain congrès à Nantes, du 27 au 30 avril, sur le thème : « Liaisons et relations des œuvres privées. ».

Enquête sur les pèlerinages

Après avoir rédigé un nouveau manuel pour les pèlerins de Lourdes, l'Association nationale des Directeurs de Pèlerinages envisage la publication, qui s'étalera sur plusieurs années, d'une série de documents scripturaires, théologiques, historiques, psychologiques, etc. qui serviront de base à une pastorale des pèlerinages. Des spécialistes réputés de plusieurs disciplines ont déjà assuré leur concours. Tous les diocèses de France sont d'autre part sollicités d'entreprendre des enquêtes locales afin d'enrichir la documentation de l'équipe d'historiens (pour tous renseignements, s'adresser au chanoine Branthôme, 5, rue Robert-Triger, Le Mans, Sarthe).

LIBÉRALISME, CONSERVATISME

DEUX FAÇONS POUR LES CATHOLIQUES D'APPRÉHENDER LA RÉALITÉ

par Gérard E. SHERRY

Catholic Mind, *recueil de documents et d'articles publié par les Jésuites de New York, reproduit dans son numéro de janvier-février le texte ci-dessous, d'abord publié par* World Campus *(octobre 1960). Gérard E. Sherry, managing editor du* Central California Register, *prend position en termes simples et directs dans un débat qui déborde de beaucoup les frontières de l'Amérique.*

ON a beaucoup parlé de la nécessité d'un mouvement libéral catholique en Amérique. Et il semble étrange que de nos jours on doive songer avec un certain sentiment d'urgence. :sayons de voir dans quel contexte se situe cette ıestion.

De partout, que ce soit en chaire, dans la esse ou dans les derniers livres catholiques, : nous demande de présenter au peuple d'Amé- que et au monde entier la véritable image de :glise. On pourrait penser qu'un tel appel vise ant tout les fondements mêmes de la doctrine ı du dogme et non l'attitude de l'Eglise ou des tholiques en général. Mais les vérités divines ıxquelles nous adhérons et que nous devons pandre à tout instant sont inaltérables. Ce n'est s cela qui est en cause dans le débat entre tholiques.

Le vrai problème, la véritable question qui se se aujourd'hui est: l'Evangile peut-il animer XX[e] siècle ? Naturellement, la réponse est oui. faut vivre l'Evangile autant qu'il faut le prê- ıer. De ce fait, nous devons nous efforcer d'ap- iquer les vérités divines à des situations concrè- s plutôt qu'à des abstractions inexistantes.

Certains de nos frères catholiques semblent ·pnotisés par des idées abstraites et montrent ıe véritable crainte devant les manifestations ıbituelles de vitalité au sein de l'Eglise. A tort, : placent très souvent sur le même plan un tholicisme vivant et quelque hérésie passée. ependant on devrait comprendre qu'une telle talité représente un effort honnête pour évi- r les limites extrêmes d'un libéralisme laïc et ın conservatisme réactionnaire.

Qu'est-ce qui rend un catholique libéral ou conservateur ? Comment se fait-il que deux hommes de même éducation et ayant une expérience semblable arrivent à des conclusions opposées sur un problème donné ? Cela ne peut certainement pas être la Foi. Toute l'Histoire de l'Eglise montre bien que chaque âge a ses conservateurs et ses libéraux. Chaque époque témoigne de tensions vives entre ces deux tendances. Déjà du temps des apôtres ce dialogue fécond joua son rôle. Saint Paul devait lutter pour s'approcher des convertis païens alors que d'autres luttaient pour les lier à la Loi mosaïque.

Un facteur sur lequel on ne peut fermer les yeux, tout au moins à mon avis, c'est la façon fondamentalement émotive dont tout homme appréhende la réalité. Deux hommes peuvent affronter une même situation : l'un sera frappé par les dangers qu'elle comporte et l'autre sera saisi par les chances qu'elle offre. D'une façon objective, les dangers et les avantages ont une valeur constante, mais ces deux hommes attachents aux uns ou aux autres une importance plus grande. Dans le fond, le conservateur est surtout sensible aux dangers et le libéral aux chances.

L'approche du conservateur

Parce qu'il voit des dangers et parce que les dangers menacent cette perle de grand prix qu'est la Foi, le conservateur répond par une échappatoire ou du moins une prudente inactivité.

Parce qu'il voit des dangers, le conservateur construit des défenses, se retranche derrière des

barricades qu'il a avancées le plus loin possible et choisit donc de se battre sur un terrain propice. De valeurs relatives excellentes, il tend à faire des absolus ; il incline à estomper la distinction entre l'essentiel et l'accidentel et, pour défendre le dépôt divin, à faire coïncider sa coquille humaine et changeante avec le noyau immuable.

Saint Thomas d'Aquin encourut au début la condamnation de l'Eglise pour avoir manqué de distinguer entre la Foi et la philosophie de Platon qui en avait été si longtemps le vêtement. Il fut attaqué aussi pour avoir voulu engager Aristote au service de la Foi. Enfin, pour n'avoir pas mis la Foi en danger et pour lui avoir donné une nouvelle défense, il fut plus tard canonisé.

Réaction du libéral

Parce qu'il voit des avantages et parce que ces avantages sont favorables à la propagation de la Foi, le libéral a une réaction de joie, un désir ardent de travailler, de faire des plans et d'avancer. Parce qu'il voit là l'occasion d'amener des hommes de plus en plus nombreux à la connaissance et à l'amour du Dieu qui révèle, le libéral est très sensible à la distinction entre l'essentiel et l'accidentel, et il répugne à rendre absolues des choses qui de par leur nature ne sont que relatives. Désireux de faire partager la Foi, il voit d'un œil favorable toute opération de rajeunissement et en pratique souhaite des adaptations.

Le pape Pie XII savait que bien des gens n'allaient pas communier. Avec un souci tout pastoral il jeta un regard en arrière et reconsidéra l'ancienne loi du jeûne eucharistique. Il se rendit compte qu'elle était devenue un obstacle et il changea la loi. Recevoir la Communion est bien plus important que de s'y préparer ; si le fait de s'y préparer empêchait de la recevoir, c'est qu'il fallait changer cette préparation. C'est l'attitude du libéral : l'essentiel d'abord.

Enfin, la première chose que tous les catholiques doivent accepter, c'est la réalité. Et la réalité de notre époque nous force à répudier les messies insensés des théories politiques, économiques et sociales démodées. Si les principes catholiques sont immuables, leur application, elle, doit passer par des changements. Là où le conservateur voit tout blanc ou tout noir, il faut savoir reconnaître la complexité — de grandes zones de gris à l'horizon national et international, des problèmes qui ne semblent pas avoir de solution, et des sujets qui se refusent à être catalogués.

Il n'y a pas de victoire immédiate dans notre monde. De temps en temps, on peut accomplir certaines choses. Cependant, nous devons toujours essayer de faire l'impossible même si nous sommes sûrs de l'échec. Il faut qu'il y ait un nouvel esprit d'optimisme chrétien fondé sur la vertu d'espérance. La dernière victoire n'est pas de ce monde et c'est là notre consolation.

La nécessité d'un mouvement libéral catholique est urgente. Ceux qu'on appelle conservateurs ne représentent qu'une bien petite minorité, quel que soit le volume de leur voix. Entre eux et les libéraux, il y a des millions de catholiques non engagés, qui souffrent de l'ennui, cet état de vide spirituel et mental qui est le fléau d'une grande partie des fidèles à toute époque.

Le vrai libéral catholique ne peut être mis sur le même plan que le libéral laïc, car ce dernier n'adore que l'humanité et ses réussites. Le libéral dont nous parlons aime Dieu, croit en son Eglise, de toute son âme, et veut être un témoin énergique de l'Homme-Dieu dans le monde. De plus, le vrai libéral catholique ne désire pas seulement obéir à l'autorité ecclésiastique compétente mais veut aussi encourager le respect des fidèles à son égard.

C'est ce respect pour l'autorité qui a guidé les actes du vrai libéral catholique. On ne saurait en trouver de meilleure preuve qu'en comparant l'attitude du libéral et du conservateur dans l'Eglise face aux déclarations des papes pendant ces cinquante dernières années. Qu'il s'agisse du syndicalisme, de la coopération mondiale, de l'aide à l'étranger, des Nations Unies, de la discrimination raciale ou du communisme, le libéral catholique s'est toujours conformé, plus que n'importe quel autre, aux instructions des papes. Il marche avec l'Eglise, n'oubliant jamais son éternelle jeunesse ni son ancienne sagesse.

NOTE DE GERANCE

Tiré à près de vingt-neuf mille exemplaires (sept mille de plus que le numéro du 1er janvier 1960), notre numéro du 1er janvier sur la préparation du concile a été épuisé en un mois. Nous avions vu trop juste. Nous avons sous-estimé l'intérêt qu'un public de plus en plus large et débordant le cercle des spécialistes porte aujourd'hui à ce grand événement de la vie de l'Eglise. Dans ce même numéro, nous avancions que les catholiques ne nous paraissaient pas encore bien attentifs à ce qui se prépare. Nous sommes tout disposés à voir un démenti dans le succès qu'a remporté notre étude.

Ce succès, en outre, a largement dépassé les frontières de la France. Plusieurs agences et publications étrangères ont diffusé en diverses langues l'essentiel de la documentation que nous avions rassemblée. Dans le même temps d'ailleurs, nos reportages sur les orthodoxes grecs et sur Cuba retenaient l'attention de confrères européens ou américains.

Mais, s'agissant du concile, nous sommes maintenant tournés vers nos Journées d'Etudes des 13 et 14 mai. Un projet de programme est déjà arrêté. Plusieurs des personnalités pressenties nous ont déjà assuré de leur concours. Celles-ci comme celle-là vous seront présentés dans notre prochain numéro.

DE FRANCE

Une importante allocution sur l'enseignement libre :

LA VÉRITABLE MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

***La Semaine Religieuse* de Paris a publié fin janvier le texte de l'allocution prononcée le 12 par l'abbé Nibault à l'occasion des vœux de l'enseignement libre au cardinal Feltin. En termes clairs, l'abbé Nibault constate que « la jeunesse chrétienne va déjà recevoir l'éducation dans l'enseignement public ». « Il faut le reconnaître comme un droit », ajoute-t-il. Alors, se pose le problème des aumôneries dans l'enseignement public. Sur 3.486 externats, 183 seulement en sont pourvus. Répondant aux vœux de son clergé, le cardinal Feltin a souligné la déficience des familles. Les informations ci-dessous présentent les données de la situation.**

« Devant une jeunesse en expansion udroyante, nous ne pouvons guère que aintenir, à grand-peine et à grands ais, les institutions existantes... Que réondre aux parents chrétiens soucieux donner à leurs enfants cet enseignement chrétien que leur commande la érarchie ? » Telle est la question que osait l'abbé Nibault.

« Si l'on maintient, répondait-il, que formule normale d'éducation d'un une chrétien est l'école chrétienne, et l'on continue d'affirmer que c'est un evoir de conscience pour les parents rétiens d'y envoyer leurs enfants, il ut faire en sorte que ce devoir puisse re accompli : c'est-à-dire qu'il y ait fectivement assez d'écoles pour accueil- toute la jeunesse chrétienne, à tous s niveaux et pour toutes les orientaons.

« Reconnaître de droit ce qui est de fait »

« Mais si l'on juge que cet objectif t hors de nos possibilités, que jamais tte option théorique que l'on deande aux parents ne pourra devenir ie option pratiquement réalisable, même vec l'aide de l'Etat, ne faut-il pas leur nir un autre langage et les placer deant l'option réelle qui se propose à eux qui les obligera alors gravement en nscience : ou bien choisir l'enseignement public, mais à charge pour eux de utenir activement et de collaborer fectivement avec l'aumônerie de ces ablissements, ou bien, lorsque la chose t possible, donner la préférence à école libre, mais sans faire de cette rnière option une obligation de consence.

« Je sais que c'est là pratiquement ce qui est reconnu *de facto*, mais aussi qu'il y a un décalage sensible entre la pratique courante dans les faits et les déclarations de principe, et que le résultat de ce décalage est de condamner les meilleurs de nos fidèles à avoir mauvaise conscience. N'est-ce pas là un aspect du malaise qui couve au fond du problème de l'enseignement libre ? Ce malaise durera tant qu'on ne définira pas clairement *sa fonction et le rôle qu'il doit jouer dans l'Eglise.*

« Dans la conjoncture actuelle, cette fonction ne peut être d'assumer totalement et exclusivement l'éducation de la jeunesse chrétienne. Et on ne peut continuer à parler comme s'il en était ainsi. Celle-ci ira, va déjà, recevoir cette éducation dans l'enseignement public — il faut le reconnaître, non pas comme un fait que l'on déplore, ni même simplement comme un fait, mais comme un droit.

« Mais devant ce fait, l'Eglise maintient deux formes distinctes de sa présence et de son action en matière d'éducation : elle assure les aumôneries des établissements publics et elle maintient des collèges d'enseignement chrétien. Par cette dernière formule, elle s'oppose à toute tentation de monopole de la part de l'Etat, qui pourrait avoir des conséquences incalculables ; elle sauvegarde, avec un nécessaire pluralisme, une liberté essentielle à la personne humaine ; elle affirme sa mission d'éducatrice des personnes, son droit et sa capacité de les conduire à leur plein accomplissement, en rappelant que la perfection de l'homme ne peut se trouver que dans la vérité qu'elle possède et dans la lumière du Christ.

« La Mission de l'enseignement chrétien apparaît alors, dans cette perspective, comme une mission de témoignage, nécessaire et essentiel à l'affirmation de l'Eglise dans le monde. De même qu'il existe des monastères, pour maintenir cette vérité que la vocation humaine la plus haute est la contemplation de Dieu, et qu'il est également impensable que la vie contemplative soit proposée à tous les hommes, ou qu'elle disparaisse totalement de l'Eglise — de même il est inconcevable que l'Eglise, même si elle ne peut plus prétendre assurer à elle seule l'éducation de tous les jeunes chrétiens, renonce jamais à exercer sa fonction d'éducatrice de l'homme et à offrir en plénitude cette éducation où la culture et la Foi ne font qu'un, où l'homme n'est pas pensé en dehors de sa vocation surnaturelle, où la vérité qui est proposée est à la fois celle que la raison découvre et que la Parole de Dieu révèle... Ce qui ne peut disparaître, c'est le lien entre la vérité de l'homme et la vérité du Christ, c'est l'affirmation que la nature et la grâce sont hypostatiquement unies depuis l'Incarnation ».

« Tout le problème de l'enseignement chrétien, poursuit plus loin l'abbé Nibault, tient peut-être dans une réflexion à entreprendre et à préciser sur ces notions. Nous sommes à un moment de l'histoire où l'on peut entrevoir une distinction essentielle : l'enseignement chrétien est peut-être plus nécessaire à l'Eglise qu'il ne l'est à chaque chrétien en particulier. L'Eglise n'y renoncera jamais, car il est une partie de son être et de sa vérité. Mais il ne s'impose pas pour autant comme un devoir à tout chrétien, qui peut trouver ailleurs d'autres voies, moins parfaites en théorie, mais légitimes et suffisantes. Il semble qu'à dire cela, on lèverait bien des hypothèques, on supprimerait un malaise, on donnerait à chacun plus d'assurance dans sa voie. Et ce serait aussi, donner un sens nouveau, et j'oserai dire « libérateur », à ce vocable « d'enseignement libre »... ».

183 AUMONERIES...

En application de la nouvelle loi scolaire, deux cent quatre-vingt-six demandes d'ouvertures d'aumônerie dans les externats sont parvenues aux recteurs d'académie. Rappelons — en reproduisant les chiffres fournis récemment par la revue *L'Education nationale* — que 3.486 externats étaient concernés par ces demandes qui se répartissent comme suit :

—115 sur 2.786 (soit 4,1 %) pour les cours complémentaires ; 56 créations.

—107 sur 211 (soit 50,7 %) pour les lycées : 99 créations.

— 64 sur 489 (soit 13 %) pour l'enseignement technique : 34 créations.

C'est donc au total 183 créations d'aumôneries qui ont été autorisées à partir du 1er novembre 1960. Toutes ces aumôneries fonctionneront en dehors des établissements. « Pour les cours complémentaires, indique la revue citée, le plus

grand nombre d'aumôneries ont été autorisées dans l'académie de Besançon (23), puis dans celle de Bordeaux (12). En ce qui concerne l'enseignement secondaire le chiffre le plus élevé est celui des académies de Paris (31) et de Lille (18) alors que celles de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble et Montpellier n'en comptent pas. De même, dans l'enseignement technique, aucune aumônerie n'a été autorisée dans les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Paris (où l'on en avait demandé 11). »

« Les familles sont très réticentes »

De toute manière, le chiffre de demandes paraît lui-même bien faible. S'adressant aux prêtres venus lui présenter les vœux de nouvel an, le cardinal Feltin remarquait que « des possibilités étaient envisagées d'avoir les aumôneries dans les établissements officiels à condition que les familles en fassent la demande. Or on est obligé de constater que les familles sont très réticentes : elles craignent des brimades contre leur enfant ; un grand nombre pensent que le travail scolaire se fait à l'école et que l'instruction religieuse doit se faire à l'église ; même des familles chrétiennes ne font pas volontiers la démarche demandée parce qu'elles se défient de la loi qui, disent-elles, ne tiendra pas devant les changements politiques et parce qu'elles s'en remettent aux groupements (catholiques)... pour la formation et l'instruction religieuses de leur enfant et ne veulent pas que celles-ci se mélangent avec son instruction profane ».

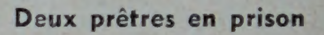
Le troisième carême du P. Carré

Après avoir présenté successivement le sacerdoce du prêtre et celui du laïc, le P. Carré pour ce troisième carême qu'il prêche à Notre-Dame va montrer en quoi consiste l'apostolat de l'un et de l'autre, ou plutôt cet apostolat unique, auquel chacun prend sa part, assignée par le dessein éternel sur lui ; ce témoignage que proclame le peuple de Dieu dans l'Univers.

Comme à l'accoutumée, le prédicateur de Notre-Dame veut présenter à des millions d'auditeurs de France et de l'Etranger, universitaires et manuels, croyants ou non (son abondant courrier révèle cette diversité) la doctrine la plus riche, appuyée sur la Bible et les Pères. Mais en même temps, il tient à utiliser cette chaire « officielle et libre » pour être le porte-parole des hommes d'aujourd'hui, de leurs efforts, de leur mentalité, de leurs besoins. « La première année, dit-il, j'ai éprouvé que j'étais la voix de ces milliers de prêtres qui ne peuvent pas exprimer ce qu'ils ressentent et puis, l'an dernier, j'ai témoigné publiquement au nom de tout ce qui vit, qui essaie d'avancer dans l'Eglise. Durant ce carême-ci, je voudrais saisir à sa source l'élan nouveau qui sous toutes les latitudes relie aux Apôtres du premier siècle les apôtres d'aujourd'hui.

« Ce terme d'apostolat se trouve aujourd'hui tellement dévalué qu'il signifie n'importe quel dévouement à n'importe quelle cause (au point qu'on e[st] arrivé à parler « d'apostolat missionna[i]re ». Pourquoi ce qualificatif ?) Or, da[ns] le même temps, il y a chez les laïcs [et] les prêtres qui veulent être apôtres, u[n] souci d'authenticité qui me frappe. O[n] voit d'une part un terme dévalué et d['] l'autre une façon d'être apôtre, fervent[e] et vraie, qui rejoint les débuts de l'Egl[i]se. Il faut en parler.

» Et par-dessus tout, alors que se pr[é]pare un concile, soucieux de rénove[r] partout la vie du Peuple de Dieu, [il] m'apparaît urgent de mettre en lumiè[re] la nature exacte et le sens de la missio[n] confiée par le Christ à Son Eglise s[a]cerdotale. »



Deux prêtres en prison

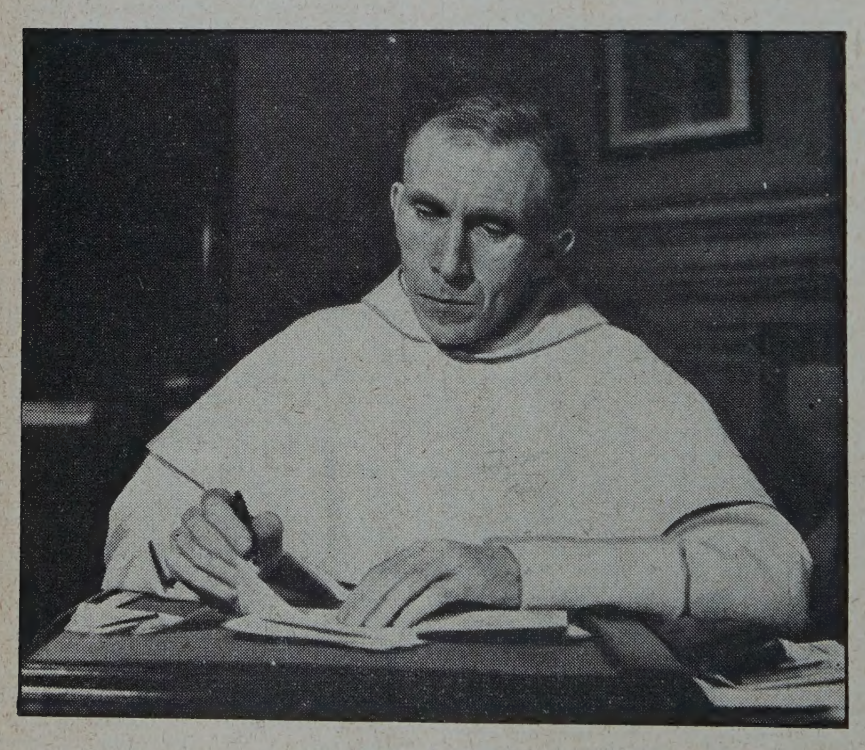
Deux anciennes affaires judiciair[es] concernant des prêtres sont revenues [à] la surface dans les tout derniers jou[rs] du mois de janvier.

Le 29, la police a arrêté dans un re[s]taurant de Fourvière, dans la banlieu[e] de Lyon, l'abbé Robert Davezies, qu[i] a été transféré à la prison Saint-Paul [à] Lyon.

Prêtre incardiné au diocèse de Ta[r]bes, l'abbé Davezies a travaillé avec un[e] équipe de la Mission de France dans u[n] laboratoire de physique de Paris ju[s]qu'en 1958. Au mois de novembre d[e] cette année, un mandat d'arrêt éta[it] vainement lancé contre lui. En mêm[e] temps étaient inculpés son frère et s[a] sœur, ainsi que l'abbé Boudouresque pour atteinte à la sûreté extérieure d[e] l'Etat (cf. *I.C.I.* n° 83) : l'instructio[n] se termina par leur mise en liberté pr[o]visoire. En Afrique du Nord, où il ava[it] cherché refuge, l'abbé Davezies ava[it] écrit au début de l'été dernier un ou[]vrage intitulé : *Le Front*, qui fut libre[]ment publié à Paris par les Editions d[e] Minuit et le Club du Livre Chrétie[n]. Après l'arrestation du prêtre, ces deu[x] éditeurs ont été inculpés d'atteinte à [la] sûreté de l'Etat. Au mois d'avril, l'ab[bé] Davezies avait été condamné par contu[]mace à dix ans de prison.

L'abbé Christian Corre, d'autre par[t], a été écroué à la prison Saint-Paul, [à] Lyon. En raison de liens avec des jeu[]nes se posant des problèmes de con[s]cience à propos de la guerre d'Algéri[e], l'abbé Corre avait été condamné en jui[l]let dernier à un an de prison ferme pa[r] le tribunal militaire de Lyon pour pr[o]vocation de militaires à la désobéissanc[e] dans le cadre d'un procès intenté à d[es] éléments du mouvement « Jeune Rési[s]tance », mouvement dont l'abbé Cor[re] n'était pas « membre » et encore moi[ns] « membre influent » comme l'affirmen[t] certaines informations de presse. U[n] pourvoi en cassation avait alors su[s]pendu l'exécution de la sentence.

Ayant de lui-même rejeté le pourv[oi] il accomplit normalement sa peine d[e]puis le 31 janvier.



Le R. P. Carré.

DE ROME

Les évêques portugais :

COLONISATION ET MISSION SONT SOLIDAIRES

A la suite de leur réunion plénière au grand séminaire d'Olivais, en janvier, les évêques portugais ont publié une « note » relative à la mission civilisatrice et évangélisatrice du Portugal dans ses territoires d'outre-mer. On retrouve dans ce document un ton assez semblable à celui employé par le Président Salazar dans son discours du 30 novembre à l'Assemblée nationale pour répondre aux attaques lancées du haut de la tribune des Nations-Unies contre la persistance du colonialisme européen, et notamment portugais, en Afrique.

Résumant ces attaques, le délégué de la Tunisie à l'O.N.U., M. Mongi Slim, avait parlé entre autres des « absurdes fictions » entretenues par le Portugal pour considérer aujourd'hui encore l'Angola et le Mozambique comme des provinces du territoire national portugais.

M. Salazar : « Nous avons accompli une œuvre plus méritoire »

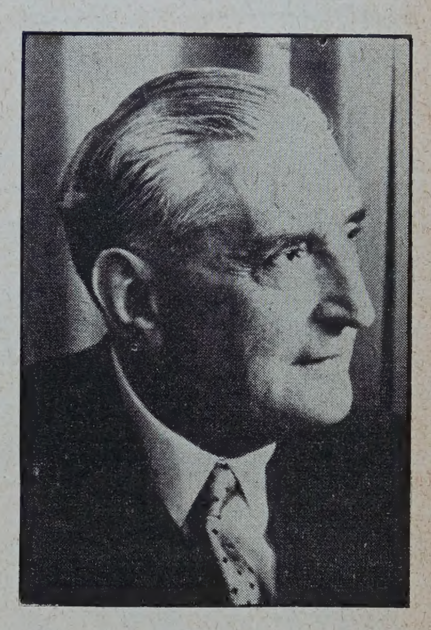
Le discours de M. Salazar devait particulièrement frapper car il est rare que le Président du Portugal prenne la parole en public. Parlant essentiellement des problèmes africains et de l'avenir des territoires portugais d'outre- mer, l'orateur tirait de son analyse de la situation actuelle la conclusion que l'évolution de l'Afrique confirme la justesse de la politique suivie par le Portugal à l'égard de ses possessions sur ce continent. Et il s'en prenait directement aux demandes de décolonisation rapide qui font principalement l'objet des débats de New York.

« L'abandon précipité de nombre de territoires par les puissances européennes est un crime » déclarait-il en précisant : « Il ne faut pas abandonner les destinées humaines à ce qu'on appelle le sens de l'histoire. » Opposant l'expérience du Portugal à celle des puissances coloniales plus récentes (« Nous sommes en Afrique depuis quatre cents ans (...) nous y avons apporté une doctrine (...) nous y appliquons une politique ») le Président du Portugal estimait que s'il reste encore beaucoup à faire à son pays, au plan économique, dans ses territoires africains, il a déjà réussi à y créer « une atmosphère de sécurité, de paix et de coexistence fraternelle » qui est, à ses yeux, « une œuvre plus grande et plus méritoire ». Et de conclure que « l'indépendance nationale » qu'on veut accorder aujourd'hui à nombre de territoires coloniaux pourrait très bien aller de pair avec « l'esclavage des individus ».

« Dans le sens de l'histoire du Portugal » dit l'épiscopat

« La ligne providentielle de notre histoire — dit de son côté le document collectif de l'épiscopat portugais — nous a rendus depuis de nombreux siècles les instruments du Seigneur pour l'évangélisation d'une partie considérable du monde, en Amérique, en Afrique, en Asie et même en Océanie. Et l'Eglise a toujours confirmé cette mission (...) L'extension de la Patrie portugaise dans les diverses parties du monde a obéi, dès son origine, à un idéal de fraternelle communion humaine dans la civilisation chrétienne (...) La garde, le maintien et le développement de l'héritage que le Portugal considère comme confié à lui par la Providence vont dans le « sens » de son histoire, ont la signification et la valeur d'un service à l'homme, à la famille, à la société, à l'ordre, à la civilisation, au progrès et au Monde. En cette heure où l'Occident semble avoir perdu la conscience de lui-même (...) le Portugal est conscient de sa mission évangélatrice et civilisatrice. Et il souffre de voir qu'elle n'est ni comprise, ni appréciée, et qu'on essaie même de la lui contester. »

Puis, faisant allusion au sixième centenaire d'Henri Le Navigateur « qui restitua le Portugal à lui-même » et dont les reliques vont cette année parcourir le pays, les évêques concluent en ces termes : « Que ce pèlerinage glorieux soit comme une nouvelle présence du Héros et du Saint et invite à rassembler les Portugais dans l'amour de Dieu, dans l'obéissance à l'Eglise, dans le culte de la Patrie, dans le respect de l'autorité, dans la défense de la famille, dans l'observance de la morale, dans la garantie du droit, dans la pratique de la charité, dans le maintien de la paix. »



Le président Salazar
Indépendance des Etats, esclavage des sujets.

Ces paroles furent interprétées par le *Diario de Lisboa,* organe neutre de tendance plutôt laïciste, comme une « adhésion inconditionnelle à la politique du gouvernement » sur le problème d'outre-mer. Et le grand quotidien catholique *Novidades* a écrit de son côté : « Pour nous le colonialisme n'existe point ; ce qui existe, c'est cinq siècles d'unité nationale sans discrimination raciale, ni oppression de classes, ni exploitation des faibles... »

« L'action de l'Eglise et la mission de l'Etat sont unies »

On rapprochera enfin les textes cités ci-dessus de la conférence sur « L'Actualité des missions » prononcée le 22 octobre par le Dr Adriano Moreira,

sous-secrétaire d'Etat à l'Administration d'Outre-mer et théoricien du gouvernement portugais sur ces questions. Cette conférence a été publiée dans le numéro de décembre de la revue des Jésuites *Broteria*.

« Une patrie unique »

« Il y a dans le monde une nouvelle attitude qui partout cherche à déformer les règles et les faits dans le clair dessein d'attaquer les intérêts portugais. D'où il est fréquent que l'on cherche à tirer de ces textes (l'orateur venait de citer *Rerum Ecclesiae* de Pie XI) un argument contre l'union de l'action missionnaire catholique et de la mission de l'Etat Outre-mer, union toujours affirmée indissoluble. C'est cette union, cependant, qui est d'accord avec la tradition, le droit et les intérêts de tous.

« (...) Car il s'agit de réalités impossibles à confondre ; les missions portugaises ne peuvent être appréciées selon les critères qui président à l'orientation des missions dépendant de la Congrégation de la Propagande. Elles ne peuvent être appréciées selon les mêmes critères qui ne définissent pas leur activité face à des responsabilités équivalentes. C'est que les missionnaires portugais ne sont pas des étrangers qui travaillent en terre de mission : ils sont des Portugais qui travaillent sur la terre de leur Patrie à eux. (...) La Patrie où ils vont travailler est une Patrie unique dans tous les continents et c'est cette Patrie qu'ils ont pour devoir d'aimer et de servir. »

●

Pour construire les quelque deux cents lieux de culte qui manquent à Lisbonne, le cardinal Cerejeira en appelle aux fidèles et fonde un Secrétariat.



Une église neuve dans un nouveau quartier.
Influences suisses et italiennes.

Le dimanche 8 janvier, les quelques 400.000 catholiques pratiquants du patriarcat de Lisbonne ont été invités à mettre sous enveloppe leur contribution au Mouvement des Nouvelles Eglises lancé par le cardinal Cerejeira le 1er. Entre temps, par un décret daté du 6 janvier, le cardinal avait créé un Secrétariat constitué en trois sections : technique, administrative et de propagande.

Situé dans la région la plus industrialisée du Portugal, le patriarcat de Lisbonne (2.100.000 habitants) connaît un rapide essor démographique : 230.000 habitants de plus chaque année. Face à ce développement se posent deux grands problèmes : celui du manque de prêtres (1 pour 4.200 âmes), maintes fois souligné et celui du manque d'églises : malgré les efforts accomplis (33 églises et 76 chapelles construites, 174 reconstruites ou réouvertes au culte en trente ans, il manque encore 70 églises et 115 chapelles pour les besoins de la population actuelle.

Un mouvement de jeunes architectes et artistes catholiques (le « Movimento de Renovaçao da Arte Religiosa ») travaille à Lisbonne depuis cinq ans. Très influencé par l'architecture moderne sacrée allemande et suisse, il est aussi très attentif à ce qui se fait en Italie, et notamment à Bologne. Le Secrétariat qui vient d'être créé est constitué sur le modèle de celui de Bologne.

AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée des archevêques crée six commissions épiscopales communes

Les archevêques de l'Afrique occidentale d'expression française se sont réunis à Dakar du 24 au 27 janvier, sur l'initiative de Mgr Maury, délégué apostolique.

Leur précédente assemblée remontait au mois d'avril 1959. Les profondes transformations politiques intervenues depuis en Afrique occidentale n'avaient pas permis aux archevêques de se réunir. Les sièges de Cotonou, d'Abidjan et d'Ouagadougou étaient d'ailleurs successivement devenus vacants. Leurs nouveaux titulaires, archevêques africains, ainsi que Mgr Maury, participaient donc pour la première fois à cette assemblée qui a consacré la volonté des chefs de l'épiscopat de coordonner davantage leur action pastorale.

En conformité avec les récentes directives de Rome, la conférence a donc pris d'importantes décisions. Après avoir confirmé Mgr Lefèbvre, archevêque de Dakar, dans ses fonctions de président, elle a décidé la constitution de commissions épiscopales confiées chacune à la présidence d'un archevêque. Ont ainsi été créées six commissions :

— De la *Catéchèse et de la Liturgie* (Mgr Gantin, archevêque de Cotonou).
— du *Clergé et des Séminaires* (Mgr Strebler, archevêque de Lomé).
— de l'*Action catholique* (Mgr Yago, archevêque d'Abidjan, qui a été directeur des œuvres de son diocèse).
— des *Affaires sociales et charitables* (Mgr Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, spécialiste des affaires sociales).
— de *l'Enseignement chrétien* (Mgr Lefèbvre, archevêque de Dakar).

L'Apostolat contemporain

L'Assemblée a ensuite examiné différents problèmes concernant le clergé, la catéchèse, l'organisation et le développement de l'Action catholique, sociale et charitable.

Sur ce dernier point, Mgr Rodhain, secrétaire général du Secours catholique français, présent à Dakar, a fait à l'assemblée une communication sur l'organisation de la Caritas internationale et envisagé avec elle l'effort à entreprendre par les délégations du Secours catholique, dans les diocèses d'Afrique, au bénéfice des populations nécessiteuses.

Quelques dispositions d'ordre juridique ont été examinées, compte tenu des nouvelles législations des Etats africains.

L'Assemblée, avant de se séparer, a adopté entre autres résolutions, une mo-

on sur la presse catholique (la seule qui ait été rendue publique) dans les termes suivants :

« L'Assemblée des archevêques d'Afrique occidentale, fidèle à l'enseignement constant des Souverains pontifes, rappelle avec insistance l'importance primordiale de la presse catholique dans son rôle de diffusion de la pensée chrétienne, à travers une information soucieuse de « penser, honorer, dire et faire la vérité » (message de Noël 1960 de S.S. Jean XXIII).

» A un moment où les doctrines de subversion, dotées de considérables moyens de propagande, s'emploient à travers le monde, et singulièrement en Afrique, à troubler les consciences et à saper les fondements de l'ordre divin, l'Assemblée demande à tous, clergé et fidèles, d'avoir le souci constant de la diffusion de la presse catholique, d'en recommander la lecture et de considérer un soutien efficace et actif comme un des grands devoirs de l'apostolat contemporain. »

AUTRICHE

Le cardinal Kœnig aux journalistes : « Si vous avez quelque chose à dire sur le concile, n'attendez pas un signe de l'évêque »

Prenant la parole au cours d'une réunion de journalistes de la capitale autrichienne, le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, a fait un important exposé sur le concile, en déplorant d'abord que les catholiques montrent à son égard aussi peu d'intérêt. La tension suscitée par la première annonce ne s'est pas maintenue longtemps, a-t-il fait remarquer. A son avis, parce que l'opinion publique a cru à tort que le but immédiat du concile était l'union des chrétiens, alors que le pape a parlé de plusieurs étapes.

Aujourd'hui l'intérêt des chrétiens non catholiques et principalement des orthodoxes envers le concile semble être plus grand que celui que leur accordent certains milieux catholiques.

L'archevêque de Vienne a fait remarquer aux journalistes que cela dépendait d'eux que le concile ait une importance aux yeux des fidèles : « Si vous avez quelque chose à dire sur le concile, n'attendez pas un signe de l'évêque, n'attendez pas non plus une nouvelle de Rome. Avertissez toutes les fois que vous estimez qu'il faut donner un avertissement. Informez toutes les fois que vous en avez l'occasion ; informez le monde et les catholiques ; renseignez vos lecteurs sur tout ce que le peuple et les fidèles attendent du concile. Alors ce qui a commencé par être pour nous une espérance, ne deviendra pas une désillusion, mais un grandiose accomplissement. »

Ce qu'on peut espérer

L'archevêque de Vienne affirmait que lui ne pouvait pas croire à une désillusion. Certes, le concile ne pourra pas en une seule fois réaliser tout ce qu'on espère de lui. Mais il montrera d'abord que dans l'ensemble de la chrétienté comme dans l'Eglise catholique, il y a des forces qui sommeillent alors qu'elles seraient à même de surmonter les oppositions raciales, politiques, nationales.

Plus précisément : quels sont les résultats que l'on peut attendre du concile ? On peut, répond le cardinal, escompter des décisions sur les points suivants : 1) la revalorisation de la fonction épiscopale et donc une insistance sur la collaboration interdiocésaine et sur la décentralisation ; 2) Une plus grande libéralité dans la liturgie ; 3) Une réforme du droit canonique et de l'index ; 4) Une vision pastorale plus étendue, donc une meilleure répartition du clergé ; 5) Une élaboration plus complète du droit des laïcs.

Des laïcs dans la préparation ?

Au sujet de ces laïcs, le cardinal Koenig a déclaré qu'il souhaitait pour sa part les voir participer aux travaux du concile, notamment les représentants des grandes organisations catholiques internationales qui sont, à l'heure actuelle, le « bras séculier » de l'Eglise. Il est également souhaitable qu'ils soient appelés, dans une forme encore à fixer officiellement, à participer aux travaux préparatoires.

Hormis cette absence des laïcs, le cardinal s'est demandé s'il y avait dans l'état actuel de ces travaux des manquements qui pourraient inquiéter pour le déroulement ultérieur du concile. Jusqu'à présent, tout peut être entrepris, tous est encore ouvert, a-t-il dit. Il se peut cependant que l'on se heurte à des forces, à des conceptions humaines trop étroites. On ne peut nier l'éventualité que l'une ou l'autre commission, de par ses méthodes de travail, influence la tendance du concile et son activité. Beaucoup se préoccupent d'éviter dès à présent pareilles tentatives qui seraient néfastes.

CONGO (ex-BELGE)

Trois missions doivent être évacuées dans la province de l'Equateur

Par mesure de sécurité, Mgr Waterschoot, préfet apostolique de Lolo (province de l'Equateur), a fait évacuer fin janvier les missions de Loloka, Moenge et Ikama. Les missionnaires, prêtres séculiers et religieuses se sont repliés sur Lolo.

L'agence D.I.A., de Léopoldville, précise qu'il s'agit là d'une mesure provisoire. Elle est motivée par les menaces que faisaient peser sur les missions les soldats lumumbistes qui ont arrêté ou malmené plusieurs prêtres et religieuses. Mgr Waterschoot, d'autre part, avait perdu le contact avec ces missions, ne pouvant plus traverser la rivière Itimbiri. On s'attend que la région d'Itimbiri soit le théâtre de combats acharnés entre les soldats de Mobutu cantonnés à Bumba et ceux de Lumumba de la Province équatoriale.



La famine au Kasaï.
« *Les secours sont tellement urgents...* »

Au Katanga, le gouvernement de M. Tchombé a expulsé « pour des raisons de sécurité » l'archevêque Kyprenios, primat de l'Eglise orthodoxe en Afrique centrale. « Cette affaire est ridicule », a déclaré l'archevêque à son arrivée à Athènes, en expliquant que les accusations de « communiste » et de « prolumumbiste » dont il était l'objet tenaient au fait qu'il avait rendu une visite de courtoisie au président Nasser et qu'il avait reçu une décoration religieuse des mains du patriache Alexis...

L'épiscopat belge en appelle à la charité des fidèles

Dans le monde entier, c'est la situation misérable dont souffrent de nombreuses populations congolaises qui retient l'attention des chrétiens. Au milieu du mois de janvier, la *Caritas Internationalis* a communiqué aux organisations nationales l'appel urgent lancé par *Caritas Congo* devant la famine qui sévit en plusieurs provinces et les maladies qui s'en suivent.

L'épiscopat belge, pour sa part, a publié un « appel à la charité » qui demande aux catholiques de « trouver le moyen, pendant le carême, d'épargner un peu d'argent pour venir en aide à nos malheureux frères congolais ». Cette lettre se réfère explicitement à l'effort

collectif des catholiques allemands exprimé par l'œuvre *Misereor* (cf. notre dernier numéro). Mais elle précise :

« Nous penserons spécialement cette année aux populations de l'Etat du Congo, victimes des troubles qui ont suivi l'indépendance.

« Dans plusieurs provinces de cet immense pays, auquel nous restons unis par tant de liens, la situation est profondément déplorable en raison de l'anarchie qui y sévit.

« Par suite du manque de nourriture, il y règne, notamment dans le Kasaï, une véritable famine, dont témoignent les cris d'alarme des missionnaires et des évêques et même les photos qui nous sont parvenues d'enfants et de jeunes gens, réduits pour ainsi dire à l'état de squelettes. Il y a aussi pénurie absolue des médicaments indispensables. Les secours sont tellements urgents que, s'ils n'arrivent pas à bref délai, il faut prévoir que des milliers de malheureux succomberont d'inanition. »

Le produit des « restrictions volontaires » demandées par l'épiscopat belge « devra être rassemblé ou recueilli dans chaque paroisse » à la mi-carême et aux Rameaux.

CUBA

Les évêques ont « volé les deniers publics » sous Batista, déclare le Père Lence

Dans une déclaration publique faite le 3 février un porte-parole de l'association « Avec la Croix et avec la Patrie » (voir le dossier de notre dernier numéro) a accusé l'archevêque de Santiago, Mgr Perez Serantes, d'avoir, du temps de Batista, reçu de l'argent et des cadeaux du dictateur.

La presse cubaine a d'autre part reproduit des propos que le leader ecclésiastique de cette association, le Père Lence — suspendu *a divinis* — avait tenus à la radio. Lui aussi a accusé les évêques cubains d'avoir reçu de l'argent de Batista au temps de sa dictature et d'être ainsi devenus des « voleurs des deniers publics ».

D'autre part, d'après le journal *Revolucion* du 16 janvier, « des centaines de personnes se sont rassemblées devant l'église de Baracoa (province d'Oriente) aux cris de : « Vive Cuba ! Vive la Révolution cubaine ! » Après quoi le lieutenant Ferriol a eu une entrevue avec le curé, le P. Cuevas, et lui a expliqué qu'il ne devait pas abuser de la générosité de la Révolution (...) Les paroles du P. Cuevas ont provoqué une énorme indignation dans toute la population, mais ce n'est pas la première fois qu'il se sert de son église pour lire des pastorales contre-révolutionnaires ». Il semble que ce qu'on reproche au P. Cuevas, c'est d'avoir lu en chaire les dernières lettres pastorales de Mgr Perez Serantes contre le communisme.

Plus de mille partisans du gouvernement ont envahi le 29 janvier une église de Marianao, banlieue de La Havane, et ont interrompu la messe en accusant le prêtre de prêcher contre le régime.

Cet incident, qui a duré plus d'une heure, avait débuté quand des fidèles applaudirent le sermon dans lequel le prédicateur condamnait le communisme. Un autre groupe de catholiques prit à partie ceux qui applaudissaient et envoyèrent sans doute chercher des renforts. Le tumulte était à son comble dans l'église. Les fidélistes, juchés sur les bancs chantaient l'hymne castriste et scandaient : « Cuba, oui ! Yankee, non ! »

La police a affirmé que le prêtre et les sept jeunes gens qui avaient été emmenés par ses agents n'avaient pas été arrêtés mais « protégés », et qu'ils avaient été conduits au commissariat pour être soustraits à la fureur de la foule. Ils furent effectivement relâchés peu après.

•

Le président Dorticos et Fidel Castro attaquent l'Eglise

D'autre part, dans un discours prononcé devant un rassemblement d'instituteurs, le Président de Cuba, M. Dorticos, s'en est pris également à l'Eglise et aux écoles catholiques qu'il a accusées d'enseigner la haine de la Révolution.

« Ce travail, a-t-il affirmé, s'est intensifié non par accident mais par une coïncidence très claire et significative au moment même où la nouvelle administration des Etats-Unis détruit les premiers espoirs de réconciliation en augmentant l'aide à la contre-révolution en exil. » M. Dorticos faisait allusion au programme d'aide, qu'avait récemment annoncé le président Kennedy, aux dizaines de milliers de réfugiés cubains à Miami.

Enfin, au même rassemblement, le ministre cubain de l'Education, M. Hart, a lui aussi violemment attaqué les écoles catholiques et laissé entendre que les jours de l'enseignement libre à Cuba étaient comptés.

Dans les derniers jours de janvier, enfin, Fidel Castro a prononcé un violent discours dans lequel il s'en est pris aux contre-révolutionnaires et aux « prêtres fascistes » qui les aident. Il a annoncé des représailles impitoyables pour tous ceux qui soutiennent la contre-révolution et, tandis que la foule scandait des slogans anticléricaux, a précisé que le clergé « complice » n'éviterait pas le peloton d'exécution. Auparavant, il avait accusé, sans les nommer, certains évêques d'encourager la contre-révolution par leurs lettres pastorales. A l'issue du meeting, des prêtres et des religieuses ont été molestés par la foule.

•

Le communisme et la Révolution : un rapport du parti communiste

L'orientation communiste de la Révolution cubaine vient de faire l'objet d'une déclaration du parti communiste cubain. Réuni le 25 janvier, le comité national du parti a adopté un rapport de son secrétaire, M. Blas Roca, qui dit notamment :

« Depuis deux ans que la Révolution est au pouvoir, le rôle que le marxisme-léninisme est appelé à jouer dans le programme de la révolution est devenu chaque jour plus clair (...) La connaissance du marxisme-léninisme est devenue une nécessité pour tous ceux qui constituent les cadres de la Révolution, ainsi que pour ceux qui veulent assumer des responsabilités, grandes ou petites, au sein de la Révolution ».

Et le rapport de M. Blas Roca attaque violemment « les pharisiens de la hiérarchie ecclésiastique qui prétendent ne pas être les ennemis de la révolution mais ceux du communisme, préconisant une révolution qui ait le respect des Etats-Unis ».

« L'Eglise du Silence est une fable » déclare un chef des syndicats retour de Moscou

Revolucion a reproduit dans son numéro du 18 janvier des déclarations faites par le Secrétaire général de la Fédération générale des Travailleurs cubains de la Province d'Oriente, à son retour d'Union soviétique. On y lit qu'« il y a un grand respect pour la pratique des religions » en U.R.S.S., que « l'Eglise du Silence » est « une des nombreuses fables inventées pour calomnier l'Union soviétique », et enfin, à propos de la Hongrie, que « le cardinal Mindszenty n'est rien d'autre qu'un contre-révolutionnaire qui a vendu son âme à l'impérialisme. Ce monsieur contrôlait au nom de l'Eglise catholique hongroise 50 % des meilleures terres. C'était un *latifundista* comme la United Fruit. »

Espagne. — *L'archevêque de Pampelune, Mgr Enrique Delgado Gomez, envisage de créer dans son diocèse un « post-séminaire » où les nouveaux ordonnés recevraient une formation pastorale spéciale appropriée aux nécessités actuelles.*

ESPAGNE

;s trois évêques membres de la commission pour une nouvelle loi sur la presse refusent de siéger.

.es trois évêques qui font partie de commission chargée d'élaborer une ıvelle loi sur la presse en Espagne oir notre dossier : le régime de la sse en Espagne, *I.C.I.* n° 123) ont ısé de se présenter à la réunion qui ait approuver l'avant-projet. Il git, comme nous l'avons dit, de Mgr rrera, évêque de Malaga ; de Mgr rvas, évêque de Ciudad-Real ; et de r Ona, évêque auxiliaire de Lugo. trois prélats ont fait savoir qu'ils ısidéraient le texte de cet avant-jet comme « idéologiquement inacptable ».

)n se souvient que cet avant-projet dont nous avons donné une analyse propose sous d'autres formes un sysne aussi rigoureux que celui qui est ıjours en vigueur et qui date de 1938, de l'époque de la guerre civile. Il déjà près d'un an que les trois évês avaient proposé de le remplacer une « loi fondamentale » qui défiait enfin les concepts d'opinion puque et de liberté de presse.

●

Les prêtres basques en appellent au Tribunal de la Rote

)'après une dépêche de l'*A.F.P.* février) reproduisant « des informans de bonne source provenant de int-Sébastien », la plupart des 339 prês basques qui, au mois de mai 1960, ressèrent à leurs évêques une lettre protestation contre les abus du régifranquiste (cf. *I.C.I.* n° 124) ont ressé un appel au Tribunal de la te.

)ans cet appel les prêtres basques se ıignent des propos tenus à leur égard r les évêques de Bilbao, Saint-Sébasn, Vitoria et Pampelune (cf. *I.C.I.* 125, 126, 131 et 134). On se sount en effet qu'en diverses occasions, évêques des quatre diocèses basques aient sévèrement critiqué les signatai- de la lettre et qu'à la fin de l'année gr Font y Andreu, évêque de Saintbastien, avait menacé de suspension *a inis* les prêtres de son diocèse qui s'associeraient à la pétition — qui circulait alors — demandant que la lettre soit rendue publique.

●

Conférences sur le syndicalisme et la doctrine chrétienne

L'union des « propagandistes » de l'Action catholique espagnole vient d'organiser un cycle de conférences — qui a débuté en janvier et doit se poursuivre jusqu'en juin — sur le thème « Panorama du Syndicalisme dans le monde d'aujourd'hui ». Un des points qui doit être particulièrement étudié à cette occasion sera le syndicalisme espagnol à la lumière de la doctrine sociale chrétienne.

Au nombre des conférenciers figurent des représentants des milieux syndicaux, des juristes et des théologiens. C'est l'évêque auxiliaire de Valence, Mgr Moralejo, président de la Commission épiscopale pour les Semaines sociales, qui prononcera la conférence de clôture sur « le syndicalisme et l'enseignement pontifical ».

Venant à la suite de la lettre du cardinal Pla y Deniel au délégué général des Syndicats (cf. notre dernier numéro), ce cycle de conférences prend une importance particulière. On pense que Mgr Moralejo y trouvera l'occasion de préciser encore le point de vue de l'Eglise sur le problème syndical.

Equateur. — *Pour la seconde fois, e Président José Velasco Ibana a ritiqué le cardinal de la Torre pour ıvoir parlé de menace communiste n Equateur dans une lettre pastoale et dit que le gouvernement deait y prendre garde. « Le pays n'a rien d'autre à redouter que la soufrance et la misère causées par la auvreté et le chômage », a déclaré e Président.*

GUYANNE BRITANNIQUE

Grand meeting de chrétiens à Georgetown pour protester contre la loi de nationalisation des écoles

Une foule estimée supérieure à toutes celles qu'on a jamais vues, même pour les grands meetings politiques, s'est rassemblée le 15 janvier à Georgetown pour protester contre la loi de nationalisation des écoles que veut promulguer le gouvernement du Dr Cheddi Jagan. Au titre de cette loi cinquante-et-un établissements scolaires confessionnels doivent passer aux mains de l'Etat.

Vingt mille personnes avaient répondu à l'apel du Conseil Chrétien social, organisation qui fait le lien entre les diverses dénominations chrétienne du pays. Les manifestants entendirent tour à tour l'évêque catholique de Georgetown, Mgr Guilly ; l'archevêque anglican des Indes occidentales britanniques, le Dr Knight ; ainsi que des ministres méthodistes et congrégationalistes. Mgr Guilly accusa notamment le ministre de l'Education M. Balram Singh Ray, de faire « plus que quiconque pour diviser le peuple de la Guyane britannique. »

En dépit de deux amendements proposés l'un par les catholiques, l'autre par les anglicans, mais qui n'ont pas encore été soumis à son vote, le Conseil législatif a adopté le projet gouvernemental de nationalisation par treize voix contre neuf. Au cours des débats, les porte-parole du gouvernement avaient lancé de vives attaques contre les chefs des différentes Eglises.

La loi a déjà été soumise à l'approbation du Gouverneur, mais le Conseil chrétien social a adressé à ce dernier une pétition pour lui demander de ne pas se prononcer tant que les deux amendements n'auront pas fait l'objet d'une décision du Conseil législatif. Cette pétition suggère en outre que le projet soit soumis à une approbation préalable du Secrétaire colonial.

HAITI

L'évêque des Gonaïves est expulsé de son diocèse

Le 3 février, un troisième évêque d'Haïti a été l'objet d'une mesure d'expulsion. Les autorités haïtiennes ont sommé Mgr Robert, évêque des Gonaïves, de quitter son diocèse et l'ont fait escorter jusqu'à la capitale par le commandant de la garnison locale. Le prélat, d'origine bretonne comme Mgr Poirier, archevêque expulsé il y a trois mois, a trouvé refuge à la résidence du nonce apostolique.

L'ordre d'expulsion émanait du colonel Lionel Honorat qui a invoqué comme prétexte la nécessité d'assurer « la sécurité des Gonaïves » à la suite d'une manifestation hostile à Mgr Robert qui s'y était déroulée le matin même. Les manifestants, une cinquantaine de personnes, portant des pancartes où l'on pouvait lire : « A bas Monseigneur » ou « Monseigneur doit partir », avaient envahi l'évêché et pillé un dépôt de vivres et de matériel scolaire du Secours catholique, ainsi qu'une réserve de vin de messe. Les témoins de ces incidents font ressortir que la manifestation avait été organisée à l'avance car aucune manifestation n'est possible à Haïti sans l'autorisation de la police. Les forces de l'ordre ne firent d'ailleurs leur apparition que vingt minutes après le début des incidents.

Les autorités ecclésiastiques qui n'ont fait aucune déclaration sur cette affaire soulignent toutefois que le dépôt de matériel pillé par les manifestants fait partie du programme d'équipement scolaire rural (voir notre dernier numéro) mis en œuvre à Haïti par le Saint-Siège.

Ajoutons que déjà à la fin novembre 1960 Mgr Robert — en même temps que Mgr Guyot, évêque de Port-de-Paix — avait reçu du Département des Cultes une lettre lui signifiant sa mise

à la retraite avec une pension annuelle de cent dollars. C'est sur l'intervention de la Nonciature que la mesure avait été alors rapportée.

LETTONIE

Apparition des premières « cérémonies socialistes »

La forme « socialiste » des baptèmes et des mariages, pratiquée surtout en Allemagne orientale et en Hongrie, commence à se répandre également à l'intérieur des pays formant l'Union soviétique et en particulier en Lettonie.

La revue *Naouka i religia* (N° 12-1960) décrit dans un article intitulé « Nouvelles traditions du peuple letton » la cérémonie qui a eu lieu pour la première fois dans un village situé près de la ville de Kandava et au cours de laquelle ont été attribués à des enfants de quatre mois à sept ans les noms qu'ils porteront toute leur vie. Il paraît cependant que ces cérémonies ne sont pas généralisées.

« Aujourd'hui le club a un aspect quelque peu inhabituel — écrit la revue. La table derrière laquelle s'assoient toujours les membres du présidium a été repoussée et au centre de l'estrade, sur le podium, a été installé un petit fauteuil pour enfant. Derrière se tient une garde d'honneur composée de pionniers. La salle est décorée comme pour les jours de fêtes avec de la verdure, des drapeaux ; un orchestre joue des airs de musique.

» Le président se lève et appelle les parents. Accompagnés des parrains, au son d'une marche solennelle, ils s'avancent vers l'estrade et font asseoir dans le fauteuil leur enfant...

» Tu dois être fort, un véritable homme, semblable à celui dont a parlé le grand écrivain Maxime Gorki : « Un Homme avec une lettre majuscule ! » Aujourd'hui la société t'accueille dans sa famille et se réjouit pour toi qui es si jeune, plein de vie et hardi et qui déjà maintenant désire tout connaître. Ton avenir est magnifique. Le pays de la paix et de l'amitié — l'Union des Républiques soviétiques socialistes — veille sur ta vie et sur ta liberté... »

« C'est par ces mots que commence le certificat qui est délivré aux parents et qui atteste l'attribution d'un nom à leur enfant. »

LITHUANIE

Un des deux évêques catholiques a été arrêté

Mgr Steponavicius, qui gouvernait l'archidiocèse de Vilnius et le diocèse de Panevezys, a été arrêté et placé en résidence forcée à Zagare, près de Kaunas. Il ne reste plus en Lithuanie qu'un seul évêque en mesure d'exercer ses fonctions : Mgr Mazleis, administrateur apostolique du diocèse de Telsiai. (L'évêque de ce diocèse, Mgr Borisevicius, condamné à mort en 1947, se trouve toujours en prison.) Un autre évêque, Mgr Sladkevicius, n'est pas reconnu par le gouvernement soviétique et vit relégué dans une paroisse.

[Mgr Steponavicius est âgé de 60 ans. Le 22 mai 1955, Pie XII l'avait nommé évêque auxiliaire de Mgr Paltarokas ; celui-ci est décédé en 1958.]

REPUBLIQUE ARABE UNIE

L'école des Jésuites de Kolali est nationalisée

L'école des jésuites du quartier de Kolali, au Caire, — dont la situation était pendante depuis des mois (cf. *I.C.I.* n° 121) — a été saisie par le gouvernement au début de janvier. Alors que le procès en cours tournait à l'avantage des jésuites, un décret gouvernemental, sans aucune motivation dans ses termes, a brusquement nationalisé cet établissement populaire qui comptait plus de 1.000 élèves dont 80 % de chrétiens. La confiscation s'étant effectuée contrairement aux lois sur l'enseignement, un recours a été adressé au Conseil d'Etat. Depuis, la presse a annoncé que six autres écoles avaient reçu des avertissements de réquisition. On se souvient qu'en octobre dernier une vingtaine d'écoles populaires chrétiennes de la région d'Assiout avaient dû fermer provisoirement leurs portes en raison d'exigences administratives inacceptables. Elles ont pu être rouvertes depuis, mais l'inquiétude persiste quant à leur avenir (cf. notre « document » sur la situation des chrétiens en Egypte, p. 27).

•

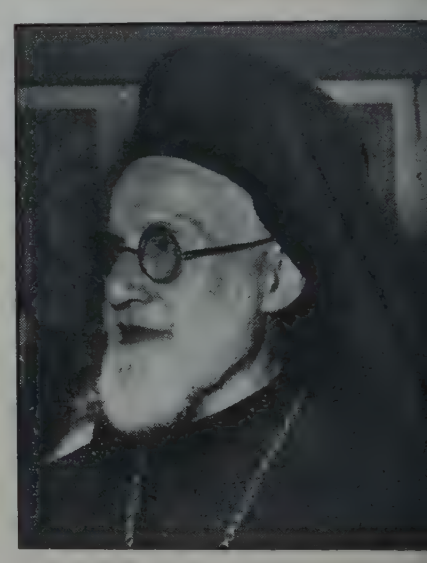
Mgr Medawar a donné les raisons de l'abstention des catholiques aux cérémonies en l'honneur du patriarche Alexis de Moscou

L'abstention du Patriarcat grec-catholique de Damas et de ses fidèles aux cérémonies organisées par le Patriarcat orthodoxe d'Antioche, lors de la visite à Damas, au début de décembre, du patriarche Alexis de Moscou, ayant été diversement interprétée, Mgr Pierre K. Medawar, auxiliaire patriarcal, en a donné les raisons dans le numéro de décembre d'*Al-Masarrat*, revue du Patriarcat grec-catholique.

Rappelant que le Patriarcat n'a pas l'habitude de prendre une telle attitude, Mgr Medawar explique que s'il agit ainsi actuellement, c'est à cause de la situation dans laquelle se trouvent quelque huit millions de fidèles des Eglises orientales catholiques dans le pays soumis à l'influence soviétique, notamment en Ukraine, en Biélorussie, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, etc. « Mgr Alexis, pa[triarche] de Moscou — écrit-il notam[ment] — a travaillé et ne cesse de tra[vailler] pour réaliser le désir de son gou[vernement] en contraignant les catho[liques] par la violence à entrer da[ns] l'Eglise orthodoxe. Pour arriver à ce bu[t] on a employé tous les moyens. »

« D'autre part, poursuit-il, le patria[r]che Alexis, à toute occasion, et en pa[r]ticulier lors des rencontres de chefs ec[c]lésiastiques orthodoxes à Moscou, adre[s]se publiquement les pires accusation[s] contre le Pontife romain, l'appelan[t] agent de l'impérialisme et du capita[]lisme, prétendant qu'il travaille à en[]chaîner les libertés et lançant d'autre[s] accusations de ce genre indignes du ch[ef] d'une Eglise chrétienne.

« En face de ces faits malheureux [...] convient-il que nous, chef des commu[]nautés catholiques orientales, nous pr[e]nions part aux cérémonies organisé[es] dans nos pays en l'honneur de celu[i] qui représente aux yeux du monde en[]tier le régime injuste qui nous outrag[e] et nous persécute, met nos évêques e[n] prison et disperse nos enfants, confisqu[e] injustement nos églises et nos institu[]tions ? »



Mgr Medawar.
« *Pouvons-nous oublier ?* »

« On dira que le patriarche Alexis ag[it] malgré lui, qu'il n'est pas libre dans [ce] qu'il fait... Certes, nous ne prétendon[s] pas juger le for intérieur de l'homm[e]. Il n'empêche que, extérieurement, au[x] yeux de tout le monde, il représente c[es] injustices, celui au profit de qui ell[es] ont été faites, avec ou sans son consen[]tement, sans manifester aucune réserve. »

Mgr Medawar souligne que la visi[te] du patriarche Alexis n'étant pas un fa[it] fortuit, secret, sans importance, a reten[u] l'attention de tous les milieux ecclésia[s]tiques. « Que devraient penser de no[us] ces milieux — demande-t-il, s'ils no[us] voyaient honorer le patriarche, qui, bo[n] gré mal gré, représente l'injustice et [...]

ssécution que nous subissons ?... Pouas-nous oublier le sort de nos pères et ces tués, emprisonnés ou exilés ? Pouas-nous oublier la suppression de nos ises, notre destruction légale et viote, pour aller recevoir celui qui, ofellement représente — bien que mallui — le régime qui nous traite cette façon ? Nous devrions être vés de tout sentiment pour agir de orte ! »

Mgr Medawar précise en outre que pour rendre notre position plus nette ore », le patriarche Maximos IV it député au Patriarcat orthodoxe de nas, avant l'arrivée du patriarche xis dans cette ville, un évêque et un tre qui ont exprimé le désir de voir tinuer et se développer les bons rapts entre les Patriarcats catholique et hodoxe à Damas et sur tout le terrie du siège d'Antioche.

REPUBLIQUE DOMINICAINE

L'épiscopat se rapproche-t-il de Trujillo ?

L'émetteur gouvernemental *La Voz minicana* a diffusé à la fin janvier passages d'une lettre que l'épiscopat République Dominicaine aurait essée au généralissime Trujillo. Signé les six évêques du pays, ce docunt constituerait, d'après le magazine éricain *Time* (3 février), une capiation de l'Eglise devant le dictateur. On se souvient que le 31 janvier 1960 *I.C.I.* n° 114), avait été lue dans tes les églises de la République Donicaine une lettre collective de l'épisat affirmant que la dignité de la sonne humaine n'était pas respectée s la dictature de Trujillo et laissant endre que l'Eglise avait entrepris des marches auprès du généralissime pour 'il soit mis fin aux excès de son réne. Depuis lors, le nonce apostolique it dû quitter le pays, le clergé était ojet de toutes sortes d'attaques dans presse et à la radio, et certains de ses mbres avaient même reçu des menaces mort.

« Il y a dans nos rapports une détérioration »

« Nous nous adressons à Votre Excelce avec le désir de poursuivre notre opération », déclaraient aujourd'hui évêques dominicains dans leur lettre dictateur. « Il y a eu dans nos rapts une détérioration que nous soms les premiers à déplorer. Aucun de us ne pouvait soupçonner à quelles uvaises interprétations donnerait lieu tre lettre pastorale. Nous sommes les emiers à condamner de telles déformams de la vérité. Nous ne disons pas 'il n'y a pas eu d'actes imprudents dans les milieux ecclésiastiques. Nous les reconnaissons. C'est pourquoi nous proposons : 1) de rappeler à nos prêtres leur devoir de coopérer avec les autorités et de chercher à éviter la plus petite cause de friction avec elles ; 2) d'étudier très attentivement les suggestions du gouvernement. »

A cette lettre, le dictateur aurait répondu : « Nous avons accordé toute notre considération à votre intention de corriger les imprudences qui, comme vous le reconnaissez loyalement, ont été commises par l'Eglise. » Et *Time* ajoute que le gouvernement aurait de son côté adressé une lettre aux évêques dans laquelle il s'engagerait à mettre fin à la persécution du clergé, ajoutant que les circonstances devaient engager maintenant l'épiscopat « à soutenir l'initiative en vue d'accorder à Son Excellence le titre de « Protecteur de l'Eglise catholique ».

[Huit jours avant que *La Voz Dominicana* fasse état de la lettre des évêques, l'organe de l'archidiocèse de Ciudad-Trujillo publiait une note mettant en garde les fidèles contre les « fausses nouvelles » et les « rideaux de fumée ». Faut-il appliquer cet avertissement à cette information ?]

TUNISIE

Les Petites sœurs des Pauvres devront fermer leur hospice

Comme nous l'avions laissé entendre dans notre précédent numéro (*I.C.I.* n° 137), la menace formulée par la municipalité de Tunis d'évacuer l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres a été mise à exécution. Les religieuses ont reçu l'ordre de fermer leur institution avant le 15 février. On pense qu'elles pourront seulement bénéficier d'un délai supplémentaire.

Comme toutes les institutions étrangères, la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres avait demandé son agrément, il y a quatre mois. Ce délai s'est écoulé sans qu'elle l'ait obtenu.

Pour justifier cette réquisition, on a fait valoir de source autorisée tunisienne que le terrain sur lequel s'élève l'hospice couvre une dizaine d'hectares et qu'un terrain d'une telle superficie peut être utilisé plus utilement (on se souvient qu'il est question d'y construire une école de filles).

La déclaration officieuse ajoute avec quelque désinvolture : « En ce qui concerne le sort des pensionnaires de l'asile on fait remarquer qu'une partie des vieillards italiens ont déjà été rapatriés et que les autres n'auront certainement aucune difficulté à être hébergés dans leur pays d'origine ». Il faut noter d'abord qu'il y a dans l'établissement dix apatrides dont le sort a été confié à la commission des Nations Unies pour les réfugiés. Sur les cent vieillards italiens que l'hospice hébergeait, soixante-dix sont déjà arrivés à Palerme. Les autres ainsi que les trente Français et les vingt-cinq Maltais seront sans doute pris en charge par leurs pays respectifs. Les questions « administratives » sont évidemment plus vite réglées que les difficultés humaines soulevées par le transfert de ces vieillards octogénaires de santé fragile — et certains, impotents.

D'après *Le Figaro*, un haut fonctionnaire du gouvernement tunisien a déclaré le 3 février que cet hospice avait un « caractère racial ». A quoi les religieuses répondent : « Nous ne comprenons pas la mesure dont nous sommes l'objet. Nos statuts sont les mêmes dans tous les pays où nous possédons des asiles. D'ailleurs nous ne refuserions pas d'accepter des Tunisiens, mais il ne s'en est jamais présenté ».

Il n'y a pas, rappelons-le, à Tunis, d'autre hospice pour les Européens que celui-ci qui doit être fermé.

Que pense M. Bourguiba ?

Cette mesure prise à l'encontre d'un établissement catholique amène à nouveau à se demander : Quelle est l'attitude religieuse du président Bourguiba ? A son retour de Rome, en juillet 1959, on le disait disposé à établir un *modus vivendi* pour la communauté catholique en Tunisie. On avait même parlé alors d'un concordat avec le Vatican. Non seulement le gouvernement n'a fait depuis aucune tentative en ce sens, mais en septembre 1959, l'église de Kairouan devait être précipitamment évacuée et transformée en salle de réception ; en novembre de la même année, deux prêtres et quatre religieuses, ermites à Sidi Saad, étaient chassés du domaine qu'ils exploitaient ; en mars 1960, après avoir forcé les portes de leur école, le gouverneur de Kairouan expulsait les Sœurs blanches. Avec l'évacuation de l'hospice de Tunis, on se trouve donc en face d'une succession de faits qui ne laissent pas d'inquiéter.

Par ailleurs, le président Bourguiba, à plusieurs reprises — notamment quand il a rappelé qu'il était nécessaire à la vie du pays de travailler même pendant le ramadan — a été accusé de faire fi de la loi coranique. Il s'en est défendu le 2 février encore dans un discours prononcé devant les membres de son parti politique, le Néo-Destour. Le chef de l'Etat a affirmé à ce propos : « Il était vraiment difficile de s'imaginer qu'un jour la Tunisie fût indépendante et les étrangers soumis aux lois d'un Etat tunisien islamique et arabe. » Cette qualification d'islamique accolé à l'Etat étonne quelque peu : quoique *pays* islamique, la Tunisie est dotée d'une constitution laïque.

Le Président Bourguiba choisit alors un symbole des humiliations passées : le Congrès eucharistique de 1930, organisé à Tunis. « A la faveur de ce congrès, dit-il, on voulait à l'époque consolider en Tunisie les bases du christianisme et lancer une nouvelle croisade. On invoquait saint Louis et Lavigerie...

» Aujourd'hui les ennemis du régime

invoquent à leur tour la religion à l'appui de leur campagne de dénigrement. A les en croire la religion musulmane serait en danger (...). Ils feignent d'ignorer que le Coran est avant tout le fondement de la vie, un recueil de règles, de principes d'éducation et de morale. Ils prétendent qu'il est près de sombrer dans l'oubli. Ils prétendent également que les mosquées ont subi des outrages du fait que les Européens ont été autorisés à les visiter. « Ah, déplorent-ils hypocritement, si Bourguiba avait pour nos mosquées les mêmes égards que pour les églises ou les synagogues ! »

U. R. S. S.

« La Revue du Patriarcat de Moscou » : la politique du Vatican trahit les principes du christianisme.

Le numéro de novembre 1960 de la Revue du Patriarcat de Moscou **est arrivé à Paris fin janvier. Il comporte un long article de A. F. Chichkine sur « le Vatican et sa lutte pour la paix, l'amitié entre les peuples ». A. F. Chichkine est depuis octobre le rédacteur en chef de l'organe officiel de l'Eglise orthodoxe russe. L'attitude de cette dernière à l'égard de l'Eglise catholique est évidemment intéressante à connaître aujourd'hui.**

A.F. Chichkine accuse le Vatican de ne pas mettre en pratique les principes de l'amour chrétien et de poursuivre, malgré ses déclarations pacifiques, une politique réactionnaire et agressive. C'est cela qui justifie la réserve, voire même la méfiance de l'Eglise orthodoxe russe à l'égard de la curie et du pape.

Partis cléricaux et Action catholique

« L'importance du Vatican contemporain consiste principalement dans le fait que le Vatican, avec le pape à sa tête qui personnifie la direction spirituelle suprême de l'Eglise catholique, représente en même temps un facteur politique dans un certain nombre de pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique ».

Après avoir rappelé que « les partis cléricaux » ont commencé à apparaître dès la seconde moitié du 19e siècle, l'auteur souligne qu'ils exercent avec le concours du Vatican une influence considérable sur la politique intérieure de toute une série d'Etats chrétiens, promettant la paix au monde, des réformes sociales « justes » et tous autres biens terrestres.

C'est « l'action catholique, soumise directement au pape et organisée selon des normes religieuses, qui constitue le principal appui des partis cléricaux. Il est vrai qu'elle propage des principes chrétiens ; elle le fait avec l'intention d'atteindre des buts politiques.

« Les papes n'ont ménagé ni les forces ni les moyens matériels pour répandre les organisations de ce genre dans de nombreux pays », constate l'auteur qui énumère : Fédération internationale des Hommes catholiques, Pax Romana, Union mondiale des Organisations féminines catholiques, Fédération mondiale des Jeunesses féminines catholiques, Confédération internationale des Syndicats chrétiens, Mouvement des Travailleurs chrétiens en Europe, Fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens, Centre d'information des Organisations internationales catholiques.

Que cherche le Vatican ?

A la question « que cherche à obtenir le Vatican ? » M. Chichkine répond :

« Son but principal est la création d'une « société juste » fondée sur les principes de l'amour chrétien... Que peut-on dire à ce sujet ? Conformément à l'enseignement chrétien l'homme est réellement la création de Dieu et dans leur ensemble les hommes forment une seule grande famille de Dieu. Dieu est le Père de *tous* les hommes, et ceux-ci sont tous frères. Ils sont les fils du même Père céleste, à l'image duquel ils ont été créés... D'où l'exigence absolue de la chrétienté à l'égard de ses fidèles, qui doivent aimer leur prochain pour que le lien familial commun unisse *tous* les membres de la famille. Ce n'est qu'un tel lien qui peut servir de mesure à l'amour chrétien véritable à l'égard du prochain... »

« Mais comment le Vatican réalise-t-il ce noble principe dans la pratique ? L'histoire de l'Eglise romaine montre la carence des tentatives du Vatican de justifier l'activité non ecclésiastique de la curie romaine par des motifs d'ordre religieux et moral... Le catholicisme politique ne met pas en pratique l'enseignement chrétien de l'amour du prochain et l'amour de la paix. »

Pour appuyer sa thèse M. Chichkine revient en arrière et fait le procès de « l'activité politique du Vatican depuis un demi-siècle », soulignant que durant cette période, « l'Eglise catholique romaine utilisa pour ses intérêts la lutte politique non ecclésiastique ».

M. Chichkine essaie de diviser les catholiques en deux catégories : « la masse » et « la haute hiérarchie de l'Eglise avec le pape à sa tête ». « Nous n'oublions pas et ne nions pas la participation active d'un très grand nombre de vrais catholiques au mouvement de résistance consciente à la politique antichrétienne de la curie et nous reconnaissons comme considérables les contributions qu'ils ont apportées et qu'ils continuent à apporter dans la lutte commune pour un monde chrétien véritable et pour l'amitié entre les peuples. Ces hommes, qui ont la conscience pure et sont épris de paix, ne sont pas atteints de cette maladie dont ont toujours souffert et souffrent encore aujourd'hui les papes romains et le collège des cardinaux ; cette maladie, pernicieuse, rongeait et continue de ronger le corps de l'Eglise catholique romaine. Elle se manifeste dans le déclenchement par les papes des dernières décennies de la première et de la seconde guerre mondiale, dans le soutien de « la guerre froide », dans la défense ouverte de l'exploitation capitaliste des hommes accablés sous le poids du travail, dans la lutte contre les mouvements nationaux de libération des peuples coloniaux ».

« En parole, écrit notamment M. Chichkine, le pape Pie XII condamnait la guerre mais il bénissait la publication dans la presse catholique d'articles dirigés contre la coexistence pacifique des peuples, contre les ententes des pays occidentaux avec l'Est ».

L'auteur ne peut cependant passer sous silence deux faits quelque peu en contradiction avec sa thèse : « l'appel du pape aux peuples de l'U.R.S.S. » en 1952, dans lequel Pie XII se déclarait être « l'ami de tous les peuples » et l'adhésion du pape en 1954, à la demande d'interdiction de l'arme nucléaire.

Ces faits, reconnaît M. Chichkine, réjouirent les chrétiens. Mais l'activité réactionnaire des partis catholiques et le caractère qui est loin d'être pacifique de la presse du Vatican au cours de ces dernières années, enlèvent toute sincérité aux déclarations du pape ».

Et Jean XXIII ?

Comment la *Revue du Patriarcat de Moscou* juge-t-elle les initiatives prises par Jean XXIII depuis son élection à la fin de 1958 ?

M. Chichkine fait le bilan de deux années de pontificat de Jean XXIII ; il rappelle l'homélie du 6 novembre 1958 au cours de laquelle le Saint-Père déclara qu'il voulait être « un bon pasteur pour tous les hommes » ; son message de Noël dans lequel « le pape appela tous les chrétiens, sans exception à l'unité » ; l'invitation aux ambassadeurs de Lithuanie et de Pologne à ne pas présenter de nouvelles lettres de créances ; enfin sa décision de « convoquer le concile oecuménique dans le but de rapprocher le monde chrétien de l'unité ».

« A première vue, constate l'auteur tous ces actes du pape Jean XXIII pouvaient paraître les signes avant-coureurs d'une nouvelle politique du Vatican d'une politique différente du cadre traditionnel suranné de l'absolutisme papal. On pouvait y trouver des éléments de l'esprit pacifique de l'Eglise ; d'ailleurs le pape lui-même s'efforçait d'être accessible à tous, donnait une bonne impression. Il ne ressemblait pas au traditionnel « successeur du Christ », qui s'efforce d'incarner tout l'*orbis terrarum*. Cependant l'histoire de l'Eglise catholique romaine contient une quanti

l'exemples qui démontrent que les papes comains savaient se faire passer pour tumbles selon les circonstances »...

L'attitude du patriarcat

L'auteur en arrive enfin à donner des précisions importantes sur l'attitude du Patriarcat de Moscou à l'égard du Vatican. « Nous avons adopté une attitude éservée à l'égard du pape Jean XXIII, malgré le caractère pacifique de ses déclarations » constate M. Chichkine, qui précise que c'est à cause des cardinaux qui sont dans l'entourage du pape et le l'activité non pacifique de la curie, que le Patriarcat doit agir de la sorte.

L'activité obscure, non ecclésiastique, le cardinaux tels que le secrétaire du Vatican, Domenico Tardini, que les discours pacifiques du pape n'empêchent pas de continuer à garder une attitude hostile à l'égard des pays du camp socialiste ; ou le cardinal Giovanni Battista Montini, qui mêle son « libéralisme » à l'attitude générale réactionnaire de la curie ; ou le cardinal Eugène Tisserant, qui mène une lutte active contre le mouvement national pour la libération des pays arabes ; ou enfin le cardinal Francis Spellman — ce « pasteur panaméricain », étroitement lié aux valeurs de Wall Street, le cardinal qui a béni au printemps dernier à Aden le vol de l'avion-espion en U.R.S.S. du pilote américain Powers, et qui en août, à Munich, a béni les troupes de l'O.T.A.N. en faisant un sermon sur l'enfer sur la terre — une telle activité, nous le répétons, ne promet au peuple rien de bon.

« D'ailleurs le pape Jean XXIII luimême, si on lit avec attention ses messages de Noël de 1958 et 1959, et si on suit très attentivement l'activité de la curie, ne donne pas l'impression d'être le chef de l'Eglise catholique romaine décidé à rompre avec le courant politique agressif du Vatican, bien que certains efforts aient été faits en vue de la réorganisation et de l'assainissement du collège des cardinaux.

« Le Vatican ignore... »

« L'extension du collège des cardinaux jusqu'à 75 membres et un certain renouvellement de sa composition n'ont pas eu d'influence sur l'amélioration du courant religieux et politique de l'Eglise romaine. La législation et la propagande vaticane continuent de rester hostiles à l'égard de la lutte sacrée de l'humanité pour la paix véritable sur la terre et l'amitié réciproque entre les peuples. Les attaques non fraternelles du journal papal *Osservatore Romano* contre la politique pacifique de l'Union soviétique, de la Chine et des pays de démocratie populaire en apportent la preuve. Avec la bénédiction du pape Jean XXIII la presse catholique ne cesse de mener depuis des mois une lutte systématique aussi bien contre les mouvements pour la libération des peuples coloniaux que contre l'idée de la coexistence pacifique des Etats qui ont différents régimes sociaux et politiques. Avec cela le Vatican ignore ouvertement le fait que sur le vaste territoire du camp socialiste vit une quantité de chrétiens orthodoxes, catholiques et protestants de toutes tendances, qui condamnent le courant politique antichrétien du gouvernement du pape. Il est temps pour le Vatican de comprendre que ce n'est ni la méchanceté, ni la ruse qui pourrnot faire lever la pâte conformément aux lois de la vérité divine »...

●

Le « colonialisme » du Vatican cheval de bataille de la propagande soviétique

Ces derniers temps, le Vatican, son « colonialisme » et l'activité des missionnaires, des Jésuites en particulier, semblent être de nouveau le thème favori de la propagande soviétique. Peu après *La Pravda* (cf. *I.C.I.* n° 134) c'est la *Literatournaya Gazeta* qui est revenue à la charge en publiant un long et virulent article de A. Leonidov intitulé « Le saint business ».

« Depuis longtemps déjà on n'avait remarqué dans les murs du Vatican une agitation telle que celle qui y règne actuellement. L'inquiétude s'empare de l'ensemble du haut clergé de l'Eglise catholique » — écrit le journal qui s'en prend avec une violence particulière aux Jésuites, pour leurs « méfaits » passés et actuels.

« Quelque chose qui ressemble à de la rapacité gagne l'Eglise catholique. Les politiciens en soutane se jettent dans les aventures les plus risquées, les plus désespérées. Au cours des derniers jours de l'existence du colonialisme, alors que rien au monde ne peut sauver l'ordre ancien, continuant toujours à brandir la croix, ils appellent les anciens esclaves à obéir. »

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

UNION SUD-AFRICAINE

Le Premier ministre attaque les signataires de la déclaration contre la discrimination raciale.

La récente déclaration contre la discrimination raciale signée par huit Eglises sud-africaines — dont deux Eglises réformées néerlandaises sur les trois que compte le pays — a provoqué une réaction très vive du Premier Ministre sud-africain M. Verwoerd.

S'en prenant à « des pasteurs de certaines Eglises réformées néerlandaises » pour avoir critiqué la politique raciale du gouvernement, le Premier Ministre a affirmé, dans un message radiodiffusé, que leur opinion ne représentait pas celle de leurs Eglises, car ils ne parlaient pas en leur nom. «Les Eglises en réalité, a-t-il expliqué, n'ont pas en-



Le Dr Verwoerd lors d'un banquet.
« Pas de base morale pour une politique qui prive le Blanc de ses droits et de ses biens. »

core parlé par l'intermédiaire de leurs synodes, dans lesquels les membres laïcs, aussi bien que le clergé, sont représentés (...) La voix des Eglises ne s'est pas encore fait entendre réellement ».

On se souvient que les signataires de la fameuse déclaration contre la discrimination raciale affirmaient que c'est une exigence de la justice de reconnaître les droits des Noirs dans les communautés blanches, et poursuivaient : « Ceux qui ne sont pas d'accord sur ce point doivent maintenant exposer leurs raisons morales. »

« Aucun — a répliqué le Premier Ministre — de ceux qui si légèrement et si souvent demandent des raisons morales pour justifier une politique qui accorde pleins droits à l'intérieur de chaque groupe, blanc comme non-blanc, n'a jamais réussi àformuler une base morale pour une politique qui mène ailleurs au chaos et qui finalement prive l'homme blanc de ses droits et de ses biens dans le pays qui lui doit son développement.

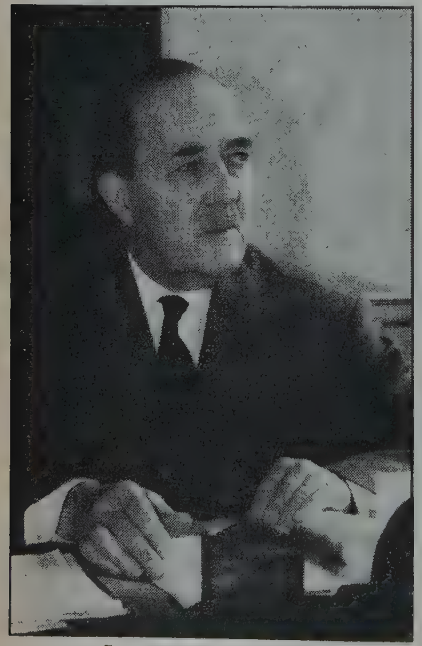
« Qu'ils la formulent maintenant ».

L'Eglise réformée néerlandaise d'Afrique du Sud — la seule qui n'ait pas signé la déclaration contre la discrimination raciale — ne participera pas à l'Assemblée générale du Conseil œcuménique à New-Delhi, en novembre prochain, bien qu'elle soit membre de ce Conseil.

FRANCE

Le pasteur Westphal devient président de la Fédération protestante

Le Conseil de la Fédération protestante a appelé le pasteur Charles Westphal à succéder au pasteur Marc Boegner qu'elle a nommé président d'honneur de cette même fédération.



Le pasteur Westphal.

Réuni le 31 janvier conformément à ses statuts pour réélire son bureau, le Conseil de la Fédération avait été avisé qu'en aucun cas le pasteur Boegner, son président depuis trente et un ans, n'accepterait le renouvellement de son mandat. Il précisait que les graves problèmes de l'Afrique lui commandaient de se consacrer sans réserve à la présidence de la Société des Missions évangéliques de Paris et de la Cimade (organisation caritative des Eglises protestantes) qu'il assume depuis plusieurs années.

Cette nouvelle n'aura pas surpris : lors de l'Assemblée plénière du protestantisme français à Montbéliard, le pasteur Boegner avait indiqué son intention de renoncer prochainement à sa présidence. Néanmoins, son départ sera vivement ressenti dans toutes les confessions chrétiennes : il a porté très haut le prestige de la Fédération, multiplié les efforts d'unité entre les diverses Eglises protestantes, avec une foi remarquable.

Les catholiques ont été particulièrement sensibles à ses gestes de constante amitié, suscités par la même conviction œcuménique. Le choix du pasteur Westphal, qui est — comme il le dit lui-même — un « disciple » et un ami du pasteur Boegner, affirme la volonté de la Fédération protestante de voir poursuivre l'œuvre de son président sortant.

[Le pasteur Charles Westphal est né à Montpellier le 24 décembre 1896. Il a fait ses études de théologie à Paris, à New York et à Edimbourg. Secrétaire général de la Fédération française des étudiants chrétiens de 1928 à 1939, il fut pasteur à Grenoble de 1939 à 1945. Depuis, M. Westphal est pasteur à l'église réformée du Saint-Esprit, à Paris. Il assume d'autre part des responsabilités au Conseil œcuménique des Eglises, comme membre de son comité central].

GRANDE-BRETAGNE

Le nouvel archevêque de Cantorbéry invite le clergé anglican à multiplier les contacts avec le clergé catholique

Poursuivant l'action pour le rapprochement des Eglises catholique et anglicane, dont son prédécesseur avait pris l'initiative par son voyage à Rome, le nouvel archevêque de Cantorbéry, le Dr Ramsey, a invité le 31 janvier le clergé anglican à multiplier les contacts avec le clergé catholique.

Dans sa lettre mensuelle au clergé du diocèse d'York, le révérend A.M. Ramsey, qui reste archevêque d'York jusqu'au 31 mai, écrit en effet : « Le chemin est ouvert pour d'autres visites de courtoisie, visites qui n'ont jamais encore été faites : du pasteur au prêtre catholique, du prêtre catholique au pasteur. Des milliers de visites de courtoisie aideront à accroître les sentiments d'amitié, de respect et de bienveillance chrétienne. »

L'archevêque précise toutefois : « Certes, il faudra longtemps pour restaurer l'unité visible de l'Eglise. Mais il ne faut pas attendre si longtemps pour empêcher que l'influence chrétienne dans le monde soit arrêtée par un manque de charité dans la conduite des chrétiens. »

En bref

Allemagne et Grande-Bretagne. — *Une église de Sheffield (Grande-Bretagne) et une de Wolfsburg (Allemagne occidentale) vont diffuser le 26 février en eurovision un service religieux mixte, anglican-luthérien. C'est l'évêque luthérien de Hanovre, le Dr Lilje, qui prêchera pour les téléspectateurs anglais, et l'évêque anglican de Sheffield, le Dr Craske, pour les téléspectateurs allemands.*

Australie. — *Le synode anglican de Sydney a fait savoir qu'il était opposé à « tout système » d'aide officielle aux écoles confessionnelles. Cette prise de position contredit celle de l'évêque anglican du North Queensland, Mgr Ian Shevill, qui avait déclaré peu auparavant que l'Etat « ne doit pas pratiquer de discrimination au plan financier » à l'égard de ces écoles.*

Tchécoslovaquie. — *Une exposition consacrée au « rôle hypocrite de l'Eglise catholique dans l'histoire », ayant pour but de démasquer la politique réactionnaire du Vatican et ses liens avec les militaristes de l'Allemagne occidentale, a été ouverte au Musée national de Prague.*

Allemagne orientale. — *Le gouvernement a interdit la réunion du Synode de l'Eglise évangélique à Berlin-Est prévue pour le 12 février.*

U.R.S.S.

Le Métropolite Nicolas est toujours en vie

C'est le doyen de l'Eglise patriarcale de Moscou (Koltchitsky) qui est décédé, le 16 janvier et non pas Mgr Nicolas (Yarouchevitch), ancien vicaire patriarcal et métropolite de Kroutitsy et de Kolomna, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, nous fiant à la dépêche du correspondant de l'A.F.P. à Moscou.

[La nouvelle de la mort de Mgr Nicolas, correspondait à des rumeurs qui, pendant une dizaine de jours, ont circulé dans la capitale soviétique, parmi beaucoup de gens, y compris des prêtres.

C'est l'Exarquat du patriarche de Moscou pour l'Europe occidentale qui a son siège à Paris, qui a démenti cette nouvelle en informant *Le Monde* une semaine après qu'il l'eut publiée.

Le plus étonnant dans la diffusion de cette nouvelle, c'est le fait que la censure soviétique, qui contrôle toujours toutes les dépêches des correspondants étrangers à Moscou, a laissé passer celle-ci. S'agit-il d'une déficience de sa part ou d'un acte délibéré ? Cette dernière hypothèse ne serait pas exclue si l'on sait que — selon les informations que nous avons obtenues — Mgr Nicolas, ayant été l'objet des pressions de la part des responsables du parti communiste, a en réalité été obligé de prendre sa retraite. Voulait-on l'humilier maintenant davantage en laissant passer délibérément la nouvelle de sa mort ?]

UNE EXPÉRIENCE DE COORDINATION PASTORALE

LE CONSEIL EPISCOPAL LATINO-AMÉRICAIN

La préparation du concile a conduit plusieurs auteurs à s'intéresser au Conseil épiscopal latino-américain (C.E.L.A.M.) : il s'agit là en effet de la première expérience moderne de coordination pastorale à l'échelle d'un continent. Or, nous avons vu (cf. notre numéro 135 sur la préparation du concile) combien l'on se souciait aujourd'hui d'un aménagement des structures pastorales qui les rendent mieux adaptées aux petites ou grandes « zones humaines » de la société contemporaine.

En présentant le C.E.L.A.M., ce « dossier » apporte ainsi une contribution à l'étude d'un des grands thèmes conciliaires. Le C.E.L.A.M., on le sait, a célébré son cinquième anniversaire en novembre dernier à Buenos Aires (cf. I.C.I. n[os] 133 et 134). Certaines informations non confirmées, auxquelles nous avons fait écho dans notre dernier numéro, font d'autre part état d'une éventuelle interruption de l'expérience ou d'un transfert du C.E.L.A.M. à Rome. (Il est possible que le fait que les conclusions de la réunion de Buenos Aires n'ont pas été publiées soit à l'origine d'une partie de ces informations). La situation propre du C.E.L.A.M. et les préoccupations de l'ensemble de l'Eglise actualisent ainsi ce « dossier ».

L'épiscopat latino-américain com-[...]end 472 évêques résidentiels de 20 [...]ys différents, sans compter les dé-[...]rtements français des Antilles et [...]elques territoires coloniaux ou sous [...]elle, tels que la Jamaïque, le Hon-[...]ras britannique, les Bermudes, Por-[...]-Rico et les trois Guyanes. Il faut y [...]outer 42 vicaires apostoliques, 14 pré-[...]s apostoliques et 49 prélats nullius.

Sans doute le continent latino-américain n'est-il pas complètement homogène, mais suffisamment de problèmes communs permettent de considérer cet ensemble géographique comme une unité de coordination du travail apostolique. Le développement de nombreuses activités continentales demande aussi une adaptation de l'Eglise à ce niveau.

I. - Les antécédents

Dès le XVI[e] siècle, on voit les évê-[...]es d'Amérique latine s'assembler en [...]nciles à Lima. Bien que provinciaux, [...]s conciles réunirent pratiquement les [...]êques de l'Amérique de langue es-[...]gnole. Ils faisaient en effet partie [...]une seule province ecclésiastique. [...]es conciles se tiennent à trois repri-[...]s.

Le concile plénier de 1899

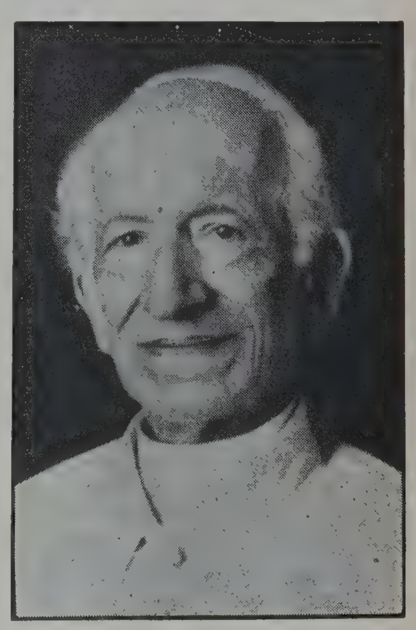
A l'occasion du quatrième centenai-[...] de la découverte de l'Amérique, le [...]pe Léon XIII convoqua un concile [...]énier. C'est le 25 décembre 1898 [...]'il le fit par les lettres apostoliques [...]*m diuturnum*. Ce fut un fait nou-[...]au dans l'Eglise. Souvent des conciles nationaux avaient été réunis, mais jamais un concile continental.

Léon XIII justifiait cette décision par le fait que ces nations, nées en même temps à la foi catholique, de même culture ibérique et ayant acquis leur indépendance dans des circonstances très semblables, offraient aussi une grande similitude de problèmes et de besoins religieux (1). C'était le premier concile continental dans l'Eglise et aucun autre ne devait le suivre, au moins jusqu'à présent.

Les sessions de ce concile furent présidées à tour de rôle par les archevêques latino-américains présents, investis chaque fois du titre de délégué apostolique. A chaque session plénière un cardinal de curie était présent, avec le titre de président honoraire, mais sans droit de vote et sans tâche effective de présidence.

C'est à Rome que se tint le concile, pour des raisons faciles à comprendre : les transports n'existaient pas comme actuellement et le lieu le plus accessible pour les évêques était Rome. Il réunit treize archevêques et quarante évêques.

Le concile se préoccupa d'un très grand nombre de questions. La principale fut l'unification de l'organisation et de la discipline ecclésiastique. En effet, il existait une incroyable diversité et complexité de lois et de formes de discipline ecclésiastique, non seulement en Amérique latine, mais dans l'ensemble de l'Eglise. Le concile étudia une unification d'un très grand nombre de ces points pour l'ensemble



Léon XIII
Le premier concile continental.

(1) Mgr Pablo Correa Leon, *El Concilio Plenario Latinoamericano de 1899 y la Conferencia Episcopal Latinoamericana de 1955*, Communicacion a la reunion del CELAM in Bogota, 1956.

de l'Amérique latine. Il est intéressant de constater que par ce travail il a joué un rôle très important de préparation au code du Droit Canon qui fut publié en 1918. Les points qui furent traités au concile touchèrent le personnel ecclésiastique, le culte, les sacrements et les biens de l'Eglise.

Le concile plénier fut le point de départ d'un grand renouveau de la vie ecclésiastique et spirituelle dans le continent.

2. - La conférence de Rio

A l'occasion du Congrès eucharistique international, l'épiscopat latino-américain se réunit à nouveau en « Conférence » à Rio de Janeiro du 25 au 4 août 1955.

Très semblable à première vue au concile de 1899, cette conférence fut en réalité d'un caractère très différent. Alors qu'un concile est un corps législatif, qui édicte des canons et des lois, une conférence est une réunion consultative, où les évêques étudient ensemble un certain nombre de points d'intérêt commun, échangent leurs expériences et prennent entre eux des accords.



Le congrès eucharistique de Rio de Janeiro.
« Si les circonstances l'indiquent, il faut adopter de nouvelles méthodes d'apostolat. »

L'histoire contemporaine de l'Eglise montre que progressivement les conférences épiscopales ont supplanté les conciles, qui se font de plus en plus rares. C'est dès 1849 que, dans certaines régions de l'Italie, se réunissent de telles conférences. Le code de Droit Canon (Canon 292) a prévu en 1918 la réunion de conférences épiscopales dans le cadre des provinces ecclésiastiques. Progressivement cependant ces conférences se sont organisées sur un plan national et ont été convoquées par le Primat. Cela n'était pas prévu dans le code de Droit Canon. Enfin, en 1955, la première conférence épiscopale de type continental fut réunie en Amérique latine. C'était une expérience jamais tentée encore. Le cardinal Piazza, qui présida au nom du Saint Père cette conférence, n'hésita pas à dire qu'elle n'avait « ni précédent ni correspondant dans l'histoire ecclésiastique contemporaine ».

Etant donné ces caractéristiques, la conférence épiscopale latino-américaine fut convoquée par le Saint Siège, présidée par un cardinal de curie au nom du Saint Père et les conclusions en furent révisées par Rome avant d'être publiées.

Par ailleurs, la participation à la conférence fut beaucoup plus importante que celle du concile plénier, étant donné le développement même du continent latino-américain sur le plan ecclésiastique. C'est ainsi que l'on y dénombrait sept cardinaux latino-américains, quatre-vingt-dix évêques ou ordinaires, sans compter le cardinal président et son adjoint, Mgr Samoré, cinq prélats étrangers et six nonces dans les pays latino-américains.

Alors que le concile avait eu une préoccupation de législation, la conférence allait avoir comme but d'élaborer un programme de pastorale. En fait, après l'étape d'organisation, il s'agissait d'une étape d'action, d'une expression de vitalité apostolique et pastorale.

Nous allons en examiner le contenu plus en détail.

Lettres apostoliques de Pie XII

Le 29 juin 1955, Pie XII publiait les lettres apostoliques *Ad Ecclesiam Christi*, dont le destinataire était le cardinal Piazza, qui devait présider la conférence (1).

Après avoir dit la préoccupation de l'Eglise pour les pays de l'Amérique latine, qui tiennent une si grande place dans la chrétienté, Pie XII insistait dans quelques paragraphes d'introduction sur les problèmes religieux qui se posent dans le continent : certaines déficiences de la vie catholique, en raison des circonstances et le manque de prêtres, tant diocésains que réguliers. Ensuite le pape expliquait comment, en face du développement du continent, il fallait adopter une attitude positive, car il ne fait pas de doute que ce continent est un des espoirs de l'Eglise.

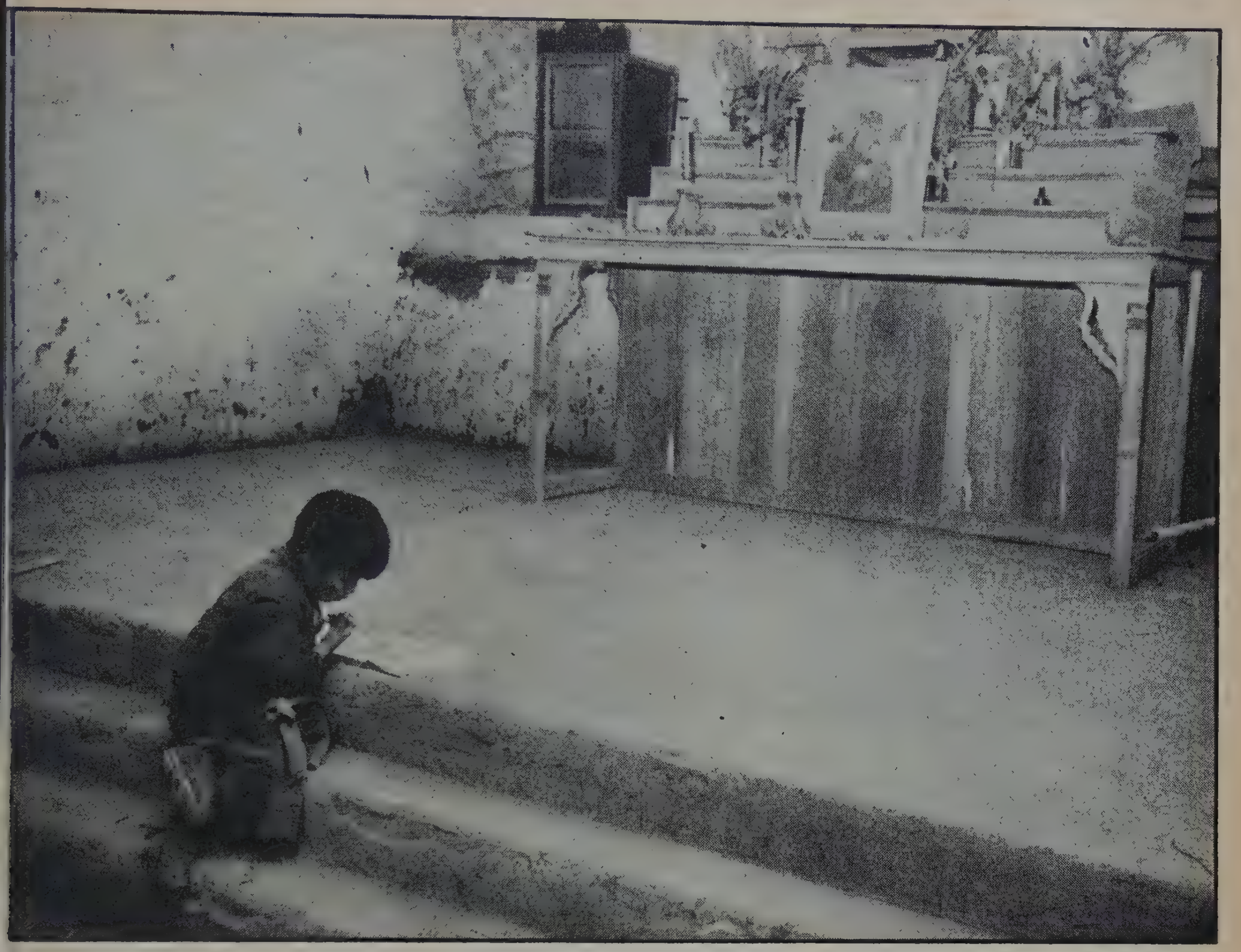
Un renouveau de la réflexion pastorale et apostolique n'en est pas moins nécessaire pour cela. Pie XII n'hésitait pas à dire : « Si les circonstances l'indiquent, il faut adopter de nouvelles méthodes d'apostolat et ouvrir des chemins nouveaux qui, tout en conservant une grande fidélité à la tradition de l'Eglise, soient mieux adaptées aux exigences des temps présents et profitent des conquêtes de la civilisation. Celles-ci, en effet, bien que malheureusement elle servent souvent pour le mal, peuvent être parfaitement utilisées pour le bien, afin de faire triompher la vertu et de diffuser la lumière de la vérité ».

Le pape fait alors allusion aux travaux préparatoires qui avaient été demandés à un grand nombre d'évêques afin de mieux connaître la situation réelle et de pouvoir proposer des remèdes opportuns. Il encourage enfin l'épiscopat latino-américain à s'unir et à coordonner leur action, à promouvoir les vocations sacerdotales et l'apostolat laïc. Il terminait en indiquant également l'importance de l'action sociale des chrétiens qui dans le continent américain est tellement nécessaire « puisqu'il s'agit d'un problème en intime relation avec la vie religieuse ».

Les documents préparatoires

Les documents préparatoires à la conférence de Rio de Janeiro forment trois gros volumes *in folio*. Il s'agit de documents préparés par de nombreux évêques, sur des aspects particuliers de la situation religieuse du continent. Ces documents n'ont pas été publiés et sont encore d'ordre confidentiel. Ils offrent cependant une mine considérable de renseignements de première main et ont certainement contribué à une vision plus réelle des problèmes à la fois sociaux et pastoraux. Il est

(1) A.A.S. XXXXVII (1955), pp. 539-544



Dans une église, en Equateur.
L'ignorance religieuse et le manque de prêtres : deux maux solidaires dont souffre le continent.

cependant important de constater que ces documents préparatoires n'avaient rien de systématique. En raison de cela peut-être, s'ils soulevaient un trop grand nombre de problèmes, ils ne permettaient guère de dégager les grandes lignes de force.

Déclaration commune

La déclaration faite le jour de la clôture tentait précisément de dégager les principales de ces lignes de force.

Le document traita des quatre points particuliers suivants :

● *Le manque de prêtres.* — C'est en effet le problème ecclésiastique le plus important. A cet effet, le document propose l'intensification des campagnes pour les vocations, de l'Action catholique et de tout ce qui peut être résumé par le mot Œuvre des vocations.

● *L'instruction religieuse.* — L'ignorance religieuse est certainement un des grands problèmes du catholicisme latino-américain, explicable d'ailleurs par les circonstances historiques et notamment par le manque de prêtres. Le message porte surtout sur l'organisation de la catéchèse.

● *Problème social.* — Etant donné la répercussion de la situation sociale sur la vitalité religieuse, il est indispensable, dit le document, qu'une transformation rapide et juste des structures sociales en Amérique latine ait lieu. Il faut donc y assurer une présence de l'Eglise qui se réalisera selon trois formes : donner une lumière sur le développement social, c'est-à-dire enseigner, éduquer le sens social des catholiques et finalement agir dans ce domaine.

● *La population indigène.* — L'Eglise, qui s'est beaucoup préoccupée de la population indigène au moment de l'évangélisation, note sa situation inférieure dans la société actuelle. Un véritable problème auquel l'Eglise doit s'attacher est notamment celui de l'introduction de l'Indien dans la civilisation.

Voilà donc les quatre points principaux notés par les évêques dans leur document de synthèse intitulé : *la déclaration de Rio de Janeiro.*

Les conclusions

Les conclusions de la conférence sont beaucoup plus élaborées que la déclaration. Après un préambule rappelant la problématique fondamentale du continent qui avait été exposée par Pie XII, onze chapitres suivent. Ils traitent des thèmes suivants : vocations et formation du clergé séculier, le clergé non-national, les religieux et les religieuses, les auxiliaires du clergé, l'organisation de la pastorale, les moyens spéciaux de propagande, le protestantisme et les mouvements anticatholiques, les problèmes sociaux, les missions, les Indiens et les gens de couleur, l'immigration et l'apostolat de la mer et finalement la constitution du Conseil épiscopal latino-américain.

Comme on le voit, un très grand nombre de problèmes furent abordés

mais essentiellement dans l'ordre de l'action, c'est-à-dire de la pastorale et de l'action sociale. Il ne s'agissait plus, comme au concile plénier, de prendre des mesures d'ordre juridique.

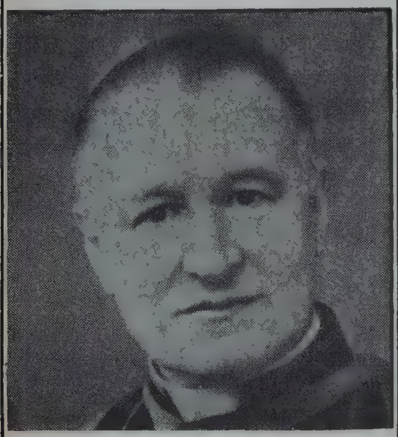
Un grand nombre des observations faites à la conférence et des accords pris entre les évêques ont un caractère « dynamique ». Sans doute a-t-on parfois l'impression de déclarations relativement platoniques, surtout lorsqu'il s'agit de documents faisant des recommandations très générales. On peut cependant déjà percevoir une orientation assez précise.

La Commission pontificale pour l'Amérique latine

En 1958, se constituait à Rome la Commission pontificale pour l'Amérique latine, sous la présidence du cardinal Mimmi, préfet de la congrégation consistoriale.

Cette commission a pour but de coordonner les activités du Saint-Siège pour l'Amérique latine. Elle réunit sous la direction de son président les secrétaires des Congrégations romaines qui ont à traiter avec le continent latino-américain. Il s'agit notamment de la Secrétairerie d'Etat, de la congrégation des Séminaires, de la congrégation des Religieux, de la congrégation du Concile (qui s'occupe surtout de la catéchèse), de la congrégation consistoriale (qui s'occupe notamment de la division des diocèses, des rapports des évêques, des migrations et de l'Apostolatus Maris) et de la congrégation de la Propagande (puisque la plus grande partie du territoire, peuplée cependant de 5 % seulement de la population, dépend en Amérique latine de cette congrégation).

La commission ne s'occupe pas seulement de la coordination des activités romaines. Elle est aussi chargée des relations entre Rome et le C.E.L.A.M., pour tout ce qui concerne le secrétariat général et ses activités et les conférences de l'épiscopat latino-américain. Elle se charge aussi des relations avec les organes des autres nations destinés à s'occuper de l'Amérique latine. Il s'agit notamment de la Obra de Coopéraciôn Sacerdotal Hispano-Americana, *dépendante de la commission de l'épiscopat espagnol pour l'Amérique latine, du collège pour l'Amérique latine de Louvain, de la commission pour l'Amérique latine de l'épiscopat nord-américain et de la même commission de l'épiscopat canadien.*


Le cardinal Mimmi.

Le discours du cardinal Piazza

Le cardinal Piazza, délégué par le Saint-Siège comme président de la conférence, prononça le 30 juillet 1955 un discours fort important. Le thème de ce discours était le problème de l'évangélisation.

Après avoir expliqué, en faisant référence à l'Evangile, ce que signifiait le *mandat apostolique*, le cardinal rappela les pages magnifiques de l'évangélisation de l'Amérique latine. Il montra combien les ordres religieux avaient fait un travail extraordinaire et combien également l'évangélisation des Indiens avait été une des plus belles pages missionnaires de l'Eglise.

Le cardinal abordait alors le problème des *exigences actuelles de l'évangélisation*. Il ne faut pas se reposer sur les gloires du passé, disait-il en substance, mais il faut concevoir l'évangélisation comme une action présente : « L'évangélisation est toujours en actes. »

Le cardinal aborda ensuite le *problème missionnaire auprès des Indiens*, rappelant un certain nombre de dispositions prises par le Saint Siège à ce sujet. Il fit ensuite allusion au *problème catéchétique* et insista très fort pour une adaptation de l'enseignement aux « dispositions réceptives des élèves et spécialement des jeunes, par le moyen de méthodes opportunes, intuitives et cycliques, capables d'éclairer les esprits sur toute la doctrine catholique et de former en même temps les consciences pour une pratique intégrale du christianisme ».

Après avoir parlé de la catéchèse, le cardinal aborda le problème de l'*éducation de la jeunesse*. Il montra combien les exigences dans ce domaine étaient importantes, au moment d'une évolution aussi marquée que celle que l'on connaît actuellement.

C'est ensuite l'*organisation paroissiale* qui fit l'objet de sa préoccupation. Il dit notamment aux évêques : « Une de vos responsabilités les plus grandes est de préparer et de désigner des curés de paroisse. » Sans un clergé préparé à cette tâche, on n'arrivera pas aux résultats espérés.

Finalement, le cardinal aborda le *problème social*, rappelant les messages pontificaux à ce sujet, et montrant combien il était important de travailler dans ce sens en Amérique latine. Il ajouta ensuite quelques mots sur l'assistance aux *immigrants et aux marins*, selon la constitution *Exul Familia* récemment édictée par le Saint Siège et selon les statuts de l'*Apostolatus Maris*.

Le discours du cardinal Piazza fit une grande impression et fournit dans les années qui suivirent plusieurs sujets de réflexion pastorale.

3. - La création du C.E.L.A.M.

L'acte final de la conférence de Rio de Janeiro fut la création du Conseil épiscopal latino-américain (C.E.L.A.M.).

Il est intéressant de voir quels sont les motifs qui ont présidé à cette création. Nous les reprenons de l'article 97 du chapitre XI des conclusions de la conférence de Rio.

« La Conférence générale de l'épiscopat latino-américain a approuvé à l'unanimité le fait de demander de façon très spéciale au Saint-Siège apostolique, la création d'un Conseil épiscopal latino-américain sur les bases suivantes :

1) Le Conseil épiscopal latino-américain sera composé par les représentants des Conférences épiscopales nationales de l'Amérique latine, un représentant étant nommé par Conférence et celui-ci étant désigné par la Conférence nationale.

2) Les fonctions du Conseil seront les suivantes :

a) étudier les problèmes qui intéressent l'Eglise en Amérique latine;
b) coordonner les activités ;
c) promouvoir et aider les œuvres catholiques ;
d) préparer les nouvelles conférences de l'épiscopat latino-américain quand elles seront convoquées par le Saint Siège. »

Les autres parties de cet article 97 portent sur l'organisation du Conseil. Il s'agit donc d'un organe à la fois d'étude et de coordination. Il va rassembler les initiatives et la pensée des conférences épiscopales nationales sur le plan continental et par ailleurs étudiera et tâchera de coordonner tout ce qui doit se faire sur un plan continental.

La création du Conseil épiscopal latino-américain est donc un fait original dans l'Eglise. Pour la première fois, on travaille à l'échelle d'un continent, en rassemblant tous les évêques non seulement dans une conférence occasionnelle, mais en créant un organe permanent qui puisse agir dans l'intervalle des conférences.

Cette initiative sera considérée d'une part comme une adaptation de l'Eglise à l'unification du continent. Si les pays d'Amérique latine ne cons-

stituent pas une unité homogène, il n'est pas douteux en effet qu'ils forment un bloc de plus en plus important sur le plan international et développent une série impressionnante d'activités politiques, sociales, économiques et culturelles à l'échelon continental.

Par ailleurs, cela semblait également un premier pas vers une certaine décentralisation de l'action de l'Eglise. Sans doute n'y avait-il absolument rien de changé fondamentalement, mais une structure nouvelle était mise sur pied, qui pouvait peut-être servir de modèle pour d'autres structures continentales et qui, progressivement, pourrait prendre l'initiative de certaines propositions à faire au pouvoir ecclésiastique central.

Composition du Conseil

Le Conseil, selon la proposition faite à Rio de Janeiro, serait composé d'un président et de deux vice-présidents, élus par l'ensemble des membres et dont la charge durerait deux ans.

Par ailleurs, un secrétariat général serait organisé, comprenant cinq sous-secrétariats : préservation et propagation de la foi ; clergé, instituts religieux et vocations ; éducation et jeunesse ; apostolat des laïcs ; action sociale.

Le secrétaire général serait donc accompagné dans son travail par cinq sous-secrétaires. La tâche du secrétaire général serait la coordination de l'ensemble, mais il s'occuperait tout spécialement des relations avec la hiérarchie et les organismes catholiques des autres continents, notamment nord-américain et européen, qui commencent à s'intéresser de façon très active aux problèmes de l'Amérique latine.

Le financement de cet organisme serait assuré par des cotisations de chaque pays latino-américain.

Localisation

Un vote eut lieu sur la localisation du Conseil. Il donna le résultat suivant : 32 votes en faveur de Rome, 30 pour Bogota, 16 pour Rio de Janeiro, 6 pour Lima et 2 pour Santiago du Chili.

A première vue, il peut paraître étonnant de constater que tant d'évêques votèrent en faveur de Rome. Cela s'explique facilement, étant donné la tradition qui avait fait de Rome le centre des activités latino-américaines, notamment lors du dernier concile plénier et aussi en raison des responsabilités romaines beaucoup plus poussées dans les affaires intérieures des diocèses latino-américains que dans les autres continents.

Il faut cependant noter que la majorité de l'épiscopat vota en faveur d'une localisation latino-américaine, puisque 54 votes se portèrent sur une ville de ce continent. C'est la ville de Bogota qui remporta le plus grand nombre de suffrages, ce qui s'explique par la localisation géographique de cette capitale, véritable charnière entre l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Il revenait cependant au Souverain Pontife de prendre la décision, étant donné le caractère même de la conférence de Rio de Janeiro. Avec une sagesse extraordinaire et un sens des réalités remarquable, Pie XII choisit Bogota pour l'installation du Secrétariat général du Conseil épiscopal latino-américain. Il ne prit d'ailleurs cette décision qu'après une nouvelle consultation plus large de l'épiscopat latino-américain. Celle-ci fut entamée en effet le 24 septembre 1955 par une lettre du cardinal Piazza aux représentants du Saint-Siège dans les différents pays latino-américains.

Dans cette lettre, le cardinal Piazza disait notamment : « Sa Sainteté ne croit pas que le Secrétariat général puisse établir sa résidence de façon qui convienne en dehors de l'Amérique latine, si l'on tient compte des fonctions mêmes qu'il est appelé à remplir. » Il demandait alors à tous les ordinaires de bien vouloir donner leur avis sur la localisation la plus indiquée.

C'est ainsi que fut approuvée la constitution du Conseil épiscopal latino-américain et que finalement son Secrétariat général fut établi à Bogota. C'est Mgr Jullian Mendoza, à cette époque secrétaire de la Conférence épiscopale colombienne, dont le secrétariat national avait été constitué avant la conférence de Rio de Janeiro, et ancien aumônier de l'action catholique du diocèse de Gali (Colombie), qui fut nommé secrétaire général.

Le rôle du Saint-Siège

C'est à l'initiative du Saint-Siège que la conférence de Rio de Janeiro fut réunie. Bien que deux évêques aient



A Quito : les vendeurs de palmes au marché du dimanche .
Un des quatre grands problèmes de l'Eglise : l'introduction des Indiens dans la civilisation.

fait des propositions bien concrètes sur la constitution d'un Secrétariat permanent de l'épiscopat, dans les documents préparatoires de la conférence, on peut cependant affirmer que c'est aussi le Saint-Siège qui prit l'initiative la plus importante pour la constitution du C.E. L.A.M. Mgr Samoré, ancien nonce en Colombie, fut un des grands promoteurs de l'idée.

L'examen des statuts et du règlement, tant de la Conférence épiscopale latino-américaine, que du Secrétariat général, indique très clairement quels sont les pouvoirs du Saint-Siège sur cette institution.

C'est en effet le Saint-Siège qui convoque les conférences de l'épiscopat latino-américain. Celles-ci sont différentes du Conseil épiscopal latino-américain, qui est, en quelque sorte, l'organe permanent. C'est ainsi qu'il n'incombe pas au Saint-Siège de convoquer la réunion des délégués du C.E.L.A.M. si ce n'est dans des cas de réunion extraordinaire, dont il détermine le lieu et la date.

L'ordre du jour des réunions annuelles du C.E.L.A.M. doit cependant être approuvé par le Saint-Siège. Celui-ci peut ajouter certaines propositions à l'ordre du jour et peut également le modifier. Il en est de même des conclusions des réunions qui doivent être approuvées par le Saint-Siège, qui, à son tour, peut ajouter l'une ou l'autre communication à ces conclusions.

C'est également le Saint-Siège qui nomme le secrétaire général du C.E. L.A.M. Il se charge de contrôler son travail, en lui demandant un rapport tous les trois mois. Il appartient au Saint-Siège de créer éventuellement de nouvelles sections à l'intérieur des sous-secrétariats. Enfin, le Saint-Siège s'est également réservé le droit de publier certaines dispositions dans le bulletin du C.E.L.A.M.

Il est intéressant de noter que dans ce premier essai de conférence et d'organe épiscopal permanent à l'échelon continental, le Saint-Siège ait assuré de façon assez souple le contrôle et l'approbation des résolutions prises. Il est normal que l'organe central de l'Eglise, préoccupé par la coordination et l'unité, ait imposé certaines limites à cette première expérience continentale. Il faut remarquer cependant qu'une très large possibilité d'action est laissée à l'épiscopat latino-américain.

Ce n'est pas le Saint-Siège qui fixe l'ordre du jour, mais les évêques latino-américains. Ce sont eux également qui élaborent les conclusions. Il faut remarquer que les statuts et le règlement ont été élaborés durant la première année de l'existence du C.E.L.A.M. et revus à propos de la réunion de la troisième conférence qui s'est tenue en 1958 à Rome, en pleine collaboration entre les services de l'épiscopat latino-américain et le Saint-Siège.



Dans les mines d'étain de Siglo XX, en Bolivie...



... l'espérance de vie est de trente-cinq ans.

Il n'est pas impossible que dans la pratique les choses se soient passées quelque peu autrement. En effet, la nouveauté même de l'institution, se plaçant dans l'Eglise entre un pouvoir assez centralisé à Rome d'une part et d'autre part le pouvoir des évêques, très morcelé mais aussi très autonome, devait provoquer nécessairement dans les débuts des difficultés d'adaptation.

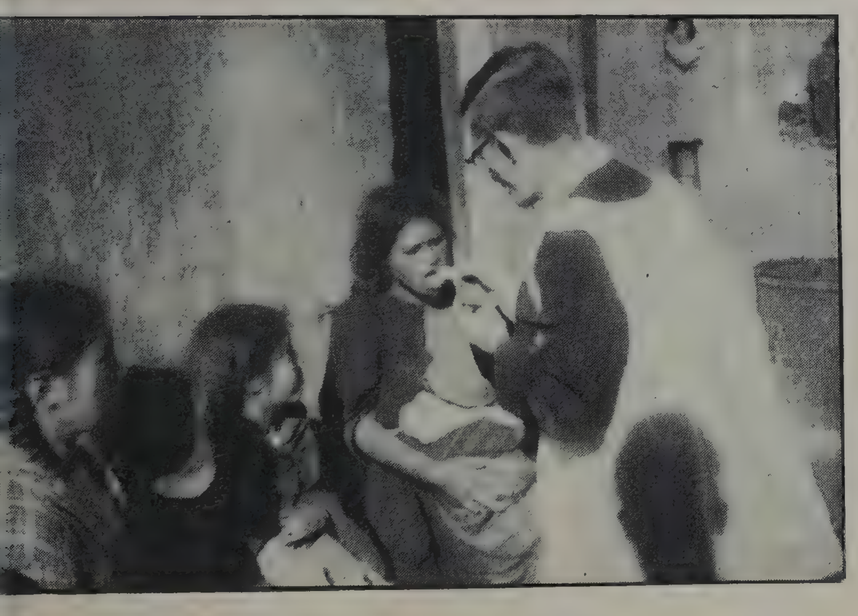
L'ensemble de l'épiscopat latino-américain n'était pas tout à fait convaincu de la nécessité d'un organe latino-américain. Certains considéraient cette initiative comme un risque d'atteinte à l'autorité épiscopale. Beaucoup en tous les cas la considéraient comme une charge supplémentaire, tant administrative que financière.

Les fonctions du C.E.L.A.M., bien que fixées par les statuts et déjà indiquées par la conférence de Rio de Janeiro, devaient cependant être progressivement précisées. Il était normal qu'elles ne fussent pas tout à fait claires sur un certain nombre de points. Par ailleurs, il fallait également roder les hommes, tant dans la fonction de direction, que dans celle du secrétariat.

Le flottement des premières années de fonctionnement devait normalement inciter le Saint-Siège à assister techniquement le C.E.L.A.M., afin de lui per-



L'Eglise est présente...



... et porte le Christ aux pauvres.

nettre de réaliser les buts pour lesquels . avait été constitué. Le danger était ependant d'intervenir peut-être de façon trop fréquente et trop précise. C'était en tous les cas une tentation bien compréhensible.

4. - Cinq ans de travail

Chaque année, comme le prévoient les statuts (art. 7), se tient une réunion du C.E.L.A.M. Celle-ci doit avoir lieu normalement dans la seconde semaine de novembre et se tenir au siège du secrétariat général. Le C.E.L.A.M. peut cependant proposer au Saint-Siège d'organiser la réunion en un autre endroit et à une autre date, s'il le juge bon.

Assistent à cette réunion, le président et les deux vice-présidents du Conseil épiscopal et le délégué des conférences épiscopales nationales. Ces délégués peuvent être éventuellement remplacés par un substitut, lorsqu'ils ne peuvent assister à la conférence. Ce sont eux qui nomment le président et les deux vice-présidents.

Depuis la conférence de Rio de Janeiro, cinq réunions du C.E.L.A.M. ont été tenues. La dernière réunion, tenue en novembre 1960 à Buenos-Aires, a également réuni, outre les délégués et leurs substituts, tous les évêques présents à Buenos-Aires à l'occasion du Congrès marial interaméricain.

Bogota, 1956 : l'organisation

La première réunion du C.E.L.A.M. devait évidemment être essentiellement consacrée à l'organisation interne de l'institution. C'est ainsi que les travaux furent centrés tout particulièrement sur l'organisation du Secrétariat général, installé à Bogota. Les attributions du secrétariat furent précisées et un certain nombre de directives furent données au secrétaire général, dont notamment d'aider le plus vite possible à la fondation et à l'organisation dans chaque pays d'un secrétariat national permanent de l'épiscopat.

Il est en effet assez frappant de noter que la Conférence épiscopale à l'échelon latino-américain et son secrétariat permanent sont nés avant la constitution des Secrétariats nationaux des différents pays latino-américains et à un moment où plusieurs Conférences nationales n'étaient organisées que de façon sporadique. A ces débuts, donc, le C.E.L.A.M. eut comme tâche, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, non de coordonner ce qui existait, mais de créer ce qui n'existait pas encore. C'est ainsi que le dernier Secrétariat national permanent fut constitué, avec l'aide de Mgr Mendoza, au Venezuela.

Il fut également demandé au secrétaire général du C.E.L.A.M. d'assurer la coordination entre les Secrétariats nationaux de l'Episcopat et les Conférences des Supérieurs Majeurs des Religieux des différents pays. Celles-ci étaient en train en effet de se constituer. En 1960 on devait également assister à la constitution plus institutionnelle de la Conférence des Supérieurs Majeurs des Religieux à l'échelon latino-américain.

Le secrétaire général eut encore à appuyer l'action des organisations internationales catholiques sur le continent.

Chaque sous-secrétariat fut alors passé en revue et un certain nombre d'instructions furent données afin d'orienter le travail des sous-secrétaires.

Le premier sous-secrétariat, consacré à la défense de la foi, fut chargé d'un certain nombre d'initiatives dans l'ordre de la catéchèse, de l'enseignement religieux, de la prédication, de la liturgie, du cinéma, de la radio, de la télévision, de la presse, des migrations et des missions.

Le deuxième sous-secrétariat, inti-

tulé « clergé, instituts religieux et vocations », reçut des instructions concernant des problèmes de pastorale, de clergé non national, des séminaires, des vocations et des ordres religieux.

Le troisième sous-secrétariat, consacré à l'étude des problèmes de l'éducation et de la jeunesse, reçut des directives au sujet de l'éducation catholique, de l'apostolat universitaire et de l'assistance morale et religieuse des étudiants latino-américains à l'étranger.

Le quatrième sous-secrétariat, destiné à s'occuper de l'apostolat des laïcs, reçut des directives précises concernant l'action catholique, l'apostolat laïc et la J.O.C.

Enfin, les indications concernant l'action sociale et l'assistance sociale furent données au cinquième sous-secrétariat s'occupant de ces questions.

Sans doute, dans ces premières directives, la réunion du C.E.L.A.M. devait-elle rester dans des généralités. Il s'agissait surtout d'orienter le travail des sous-secrétaires, qui devaient se mettre à l'ouvrage, précisant eux-mêmes progressivement le rôle qu'ils avaient à jouer.

Il est intéressant de noter qu'à l'occasion de la première réunion, outre les cinq sous-secrétariats dont nous avons parlé, deux initiatives importantes devaient également être prises. Il s'agit d'une part de la publication d'un bulletin d'information et d'autre part de la mise sur pied d'un département de sociologie religieuse.

Le bulletin d'information

A partir de janvier 1957, un bulletin d'information destiné essentiellement à l'épiscopat fut édité. Ce bulletin, imprimé sur du papier avion, comprenait à la fois des informations, des résumés d'articles, de conférences ou de réunions et des fiches concernant des problèmes particuliers.

A partir de 1959, le bulletin fut étendu à l'ensemble du clergé.

Département de sociologie religieuse

Les conclusions de la première réunion, au point N° 10 des principes généraux, décrétaient ce qui suit : « Le Conseil épiscopal latino-américain autorise le secrétaire général à créer un département de sociologie religieuse qui aurait les attributions suivantes :

a) aider techniquement les sous-secrétariats du C.E.L.A.M. pour les enquêtes et les informations statistiques;

b) organiser, diriger et éventuellement réaliser les études statistiques et les enquêtes sur les phénomènes religieux aux plans national et diocésain, chaque fois que les secrétaires nationaux de l'épiscopat et les évêques le solliciteraient ou l'estimeraient utile et nécessaire ;

c) contribuer à préparer en sociologie religieuse, en statistique et en méthodes d'enquête, dans chaque diocèse, le personnel que chaque évêque signalerait, par le moyen d'un cours par correspondance. Cette initiative a pour but de préparer les personnes qui pourraient réaliser les enquêtes nécessaires, selon les plans établis par le C.E.L.A.M. ;

d) coordonner et interpréter, tant sur un plan local que sur un plan international, les rapports et les résultats de ces recherches ;

e) tenir l'épiscopat latino-américain au courant de la situation socio-religieuse du continent. »

En fait, ce département n'eut qu'une vie éphémère. Dès 1959, le Saint-Siège demandait au C.E.L.A.M. de ne pas le conserver, estimant que la sociologie religieuse n'était pas du ressort du secrétariat général.

Fomeque, 1957 : six thèmes

La deuxième réunion du C.E.L.A.M. se réunit à Fomeque, en Colombie, du 10 au 17 novembre 1957. Six thèmes figuraient à son ordre du jour.

Le premier thème concernait la collaboration des religieux avec le C.E.L.A.M. Préoccupé par la coordination des efforts en Amérique latine, le C.E.L.A.M. devait évidemment s'attacher tout particulièrement à cette question. L'on sait en effet que, dans certains pays, les religieux sont plus nombreux que les prêtres diocésains et jouent par conséquent, dans la vie de l'Eglise de ces pays, un rôle très important. C'est ainsi que la réunion du C.E.L.A.M. demanda une collaboration particulière des religieux dans les domaines suivants : prédication, catéchèse, célébration de la messe dans les églises paroissiales les jours de précepte, confessions, apostolat des laïcs, action sociale et apostolats spécialisés. Parmi les apostolats spécialisés, le C.E.L.A.M. insista tout particulièrement sur la prédication des retraites.

Le deuxième thème était consacré à la constitution des Secrétariats nationaux de l'épiscopat. Ce sont surtout les relations entre le C.E.L.A.M. et les différents secrétariats nationaux qui furent étudiées et mises au clair.

La coordination de l'apostolat des laïcs faisait l'objet du troisième thème. Cette coordination était étudiée sur un plan paroissial, diocésain et national. Il s'agissait à ces différents plans, non pas d'absorber ni de déranger le travail des différentes organisations, mais bien d'essayer de les coordonner.

Le quatrième thème était consacré à l'apostolat universitaire. Nous voyons revenir ce thème plusieurs fois dans les réunions de l'épiscopat. Les deux premières réunions sont cependant surtout consacrées au problème des universités catholiques et à l'assistance religieuse et morale des étudiants à l'étranger.

C'est le projet majeur de l'UNESCO qui fit l'objet du cinquième thème. L'UNESCO avait en effet mis en route son projet majeur sur l'extension de l'enseignement primaire en Amérique latine. Il était très important que l'épiscot latino - américain envisage les moyens de collaborer avec l'UNESCO pour cette tâche éminemment culturelle. Il est intéressant de noter l'attitude particulièrement positive de l'épiscopat latino-américain à ce sujet.

Enfin, le sixième thème visait la presse catholique et notamment l'agence de presse : *Noticias catolicas* édité à Washington, par les services de la N.C.W.C.

La vie du secrétariat général

Le Secrétariat général a principalement pour but de préparer les réunions ; mais ses activités sont évidemment beaucoup plus nombreuses.

Outre la publication du bulletin mensuel, chaque sous-secrétariat réalise une série d'études particulières sur les thèmes qui l'intéressent. Le Secrétariat rassemble également une documentation et se tient au courant de toutes les initiatives et de toutes les réunions qui ont lieu. C'est ainsi qu'il peut tenir les épiscopats nationaux au courant des activités développées dans les différents domaines et éventuellement donner des conseils.

Chaque sous-secrétariat suit tout particulièrement les activités de type latino-américain, tant sur le plan profane que sur le plan religieux, qui ont trait à son domaine.

Il est très important de noter le grand nombre de visites qui sont faites au Secrétariat général par des personnes venant des différents pays et exerçant diverses responsabilités. C'est là un aspect de la vie du C.E.L.A.M. qui ne peut être mis en statistique. En fait, d'innombrables liens sont ainsi créés, grâce à l'existence du C.E.L.A.M. Un très grand nombre de personnes passent par Bogota et viennent prendre contact, soit avec le Secrétaire général, soit avec les sous-secrétaires. Ils peuvent ainsi prendre un contact direct avec les différentes formes d'activités profanes ou chrétiennes latino-américaines. Ils peuvent également donner conseil et orienter certaines de ces activités. Ils peuvent enfin mettre en contact des personnes l'une avec l'autre. Cela est essentiel pour créer un esprit latino-américain à l'intérieur de l'Eglise.

Les photos publiées dans ce numéro sont de : Alwasy, United Press, Keystone, Intercontinentale, Associated Press, A.D.P., Kavlin, La Vie Catholique Illustrée, Harlingue, Eric Schwab.

Rome, 1958 : un discours de Jean XXIII

La troisième conférence devait être tenue à Rome. La raison principale donnée pour le choix de ce lieu fut le fait que de nombreux évêques latino-américains pensaient aller à Lourdes à l'occasion du centenaire des apparitions et passer également par Rome, à l'occasion de la célébration du centenaire du collège Pio Latino, séminaire des Latino-Américains de langue espagnole à Rome.

Le document le plus important de cette réunion fut le discours de Jean XXIII.

Après avoir rappelé l'importance de l'Amérique latine dans la vie de l'Eglise, le pape notait que, si l'on ne pouvait nier le caractère catholique du continent, un certain nombre de problèmes importants s'y posaient cependant, et avant tout le problème du manque de prêtres. Mais comment entreprendre en Amérique latine une action dynamique ? C'est alors que le pape signale quatre moyens fondamentaux :

Vision de la réalité. — « Une claire vision de la réalité sous tous ses aspects, dans son évolution et éventuellement dans ses régressions ; du but qu'il faut se proposer ; des possibilités, des difficultés, et des moyens les plus indiqués pour y parvenir, voilà ce qui forme la première exigence. Si la prudence pastorale le demande toujours, c'est avec beaucoup plus de raison que la nécessité d'une étude semblable s'impose quand il s'agit de situations complexes. »

Plan d'action. — Jean XXIII propose alors, qu'étant donné la connaissance que l'on aura de la réalité, un plan d'action soit élaboré. Il rappelle que la pratique de l'Eglise est de laisser une très grande liberté, mais qu'en des moments aussi critiques il est absolument indispensable pour l'efficacité de l'action d'avoir un plan coordonné et une grande cohésion dans l'action.

Exécution vaillante du plan. — Il ne suffit pas de tracer un plan, même très bien étudié, dit le Saint-Père, mais il faut, sans se laisser désarmer par les difficultés et sans perdre courage à cause de la lenteur des succès et des désillusions, exécuter courageusement le plan établi. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas de temps en temps le revoir et en corriger éventuellement les défauts.

Collaboration. — C'est évidemment une ample et cordiale collaboration qui permettra d'arriver aux fins proposées. En dehors d'une telle collaboration, il n'y a pas de solution.

Jean XXIII rappela ensuite les buts de la Conférence générale de Rio de Janeiro et les raisons de l'institution du C.E.L.A.M. Celui-ci est un organe de contact et de collaboration, déclara-t-il, destiné à étudier les problèmes qui intéressent l'ensemble du continent, à donner une impulsion et une efficacité plus grandes aux activités catholiques grâce à une coordination et à promouvoir et à soutenir les initiatives d'intérêt commun pour les peuples de l'Amérique latine. Le C.E.L.A.M. représente, disait le Saint-Père, un moyen de compréhension et d'aide réciproque particulièrement utile dans les circonstances spéciales que vit l'Amérique latine aujourd'hui.



La première messe à Brasilia, en présence du Président Kubitschek.
« Votre vision doit se porter vers l'avenir. »

Dans les directives d'actions que le pape donnait ensuite à l'épiscopat, apparaît clairement le dynamisme et la jeunesse d'esprit qui le caractérise. Tout d'abord, disait-il, sachez distinguer l'essentiel de l'accessoire. C'est indispensable dans votre action aujourd'hui. Ensuite, soyez large de vue. Ce sont les mots mêmes utilisés par le Saint-Père. N'oubliez pas que nous sommes à un moment de construction et de conquête et que votre vision doit aller vers l'avenir. Si l'époque de la semence est dure, celle de la moisson, qui peut-être ne se présentera que beaucoup plus tard, n'en sera que plus glorieuse.

Enfin, Jean XXIII demandait à l'épiscopat d'avoir une largeur de vue qui permette de découvrir le bien commun des pays latino-américains. Cette recherche n'est pas seulement un devoir, mais encore un des moyens les plus efficaces pour assurer les intérêts spirituels dans chacun des diocèses.

Au cours de cette réunion de Rome, la conférence du C.E.L.A.M. examina plus particulièrement cinq thèmes

Le premier concernait la défense de la foi. Quelques directives furent données pour le premier sous-secrétariat. Il s'agissait notamment de cours intensifs pour la formation pastorale des prêtres, de la pastorale et de la fondation d'instituts bibliques, de la catéchèse dans les zones rurales, de l'encouragement au mouvement liturgique et des croisades de prières.

Le deuxième thème était consacré à la catéchèse. C'est tout spécialement le recrutement de laïcs pour le travail catéchétique qui préoccupa la réunion. La *Caritas* formait l'objet du troisième thème : l'épiscopat étudia la façon d'organiser cette institution de la façon la plus efficace possible sur le plan national.

Le quatrième thème fut consacré aux rituels bilingues. L'idée fondamentale était de réaliser un rituel bilingue pour l'ensemble de l'Amérique latine. Celui-ci n'a cependant pas encore été approuvé de façon définitive.

Le cinquième thème enfin concernait le règlement du Secrétariat général. Celui-ci fut étudié dans les détails et approuvé.

Fomeque, 1959 : le communisme

Le thème fondamental de la quatrième réunion du C.E.L.A.M. qui se réunit à nouveau à Fomeque (Colombie) du 8 au 15 novembre 1959, fut le communisme en Amérique latine. Ce thème était évidemment lié essentiellement à la situation sociale du continent et c'est la raison pour laquelle la déclaration des évêques aborda surtout ce sujet.

Cette déclaration affirmait la nécessité de la transformation de l'ordre so-

cial, afin d'amener plus de justice. « L'Eglise comprend, se préoccupe et bénit ces justes aspirations. Elle a toujours enseigné qu'il est nécessaire à l'homme d'avoir un bien-être matériel suffisant pour pouvoir vivre dignement la vie humaine, qui lui permette de remplir sereinement la loi divine. Pour cette raison, l'Eglise a toujours défendu les droits de la personne humaine en face de ceux qui ont prétendu exploiter les plus faibles et a promu une distribution plus juste des biens, en accord avec les exigences de la justice sociale chrétienne. »

La déclaration explique alors comment le communisme essaie de gagner les masses en Amérique latine et comment la position de l'Eglise en face de ce danger est très ferme.

Dans les conclusions, très élaborées, de cette réunion, c'est tout d'abord l'aspect doctrinal de la position de l'Eglise en face des problèmes du communisme qui est expliqué. Le C.E.L.A.M. insiste pour que les fidèles et le clergé soient bien informés de la doctrine sociale. Les conclusions traitent ensuite de l'éducation chrétienne et de l'action sociale, soit par les mouvements sociaux, soit par les écoles sociales, soit par les centres de recherches sociologiques.

Buenos Ayres, 1960 : la pastorale

Réuni à Buenos-Ayres du 14 au 18 novembre 1960, le C.E.L.A.M. s'occupa de la pastorale. Les conclusions n'ayant pas encore été publiées, il n'est pas possible d'en parler.

Quatre exposés fondamentaux ont fait l'objet des discussions.

Mgr Larrain, évêque de Talca (Chili) exposa le problème de la pastorale en lui-même en examinant tout d'abord quelles étaient les bases fondamentales de la pastorale. Il nota que ces bases étaient premièrement la théologie et ensuite la sociologie. La théologie est nécessaire pour l'orientation de la pastorale, faute de quoi l'on risque de tomber dans une série de « recettes » qui ne sont pas en relation directe avec le travail essentiel. Par ailleurs, la sociologie et la psychologie sont absolument indispensables, faute de quoi se développe une pastorale purement théorique, ne tenant aucun compte ou insuffisamment de la réalité qui devient de plus en plus complexe.

Mgr Larrain étudia ensuite les fonctions du diocèse et de la paroisse dans cette perspective et termina par la proposition d'un certain nombre de conclusions : mise sur pied d'une commission de théologie en Amérique latine, afin d'étudier les bases de la théologie pastorale ; organisation d'un Centre de recherches socio-religieuses latino-américain et organisation d'un Institut de formation pastorale latino-américain.

Mgr Marquès, évêque de Puebla (Mexique), exposa ensuite le problème d'un plan d'action pastorale à l'échelle du diocèse. Il insista surtout sur les moyens de réaliser un tel plan : regrouper les prêtres, religieux et religieuses ; assurer la coordination des institutions : paroisse, enseignement, action catholique, assistance et charité, action sociale. Cela suppose, disait Mgr Marquès, une préparation sérieuse. Il faut pour cela étudier systématiquement la réalité du diocèse et ses nécessités, énumérer les forces catholiques disponibles et envisager l'application pratique.

Il faut ensuite mettre le plan en action. Pour cela, il convient d'abord d'élaborer un plan d'urgence et ensuite un plan à long terme. Il semble important de créer, à cet effet, un Conseil diocésain d'action pastorale.

Le problème de la pastorale rurale formait le thème du troisième exposé fondamental. Il avait été confié à Mgr Alfredo Rubio Diaz, évêque de Girardot (Colombie). Après avoir fait une description saisissante de la réalité pastorale rurale latino-américaine, en se fondant sur les données rassemblées par l'étude en cours de réalisation et confiées à F.E.R.E.S. (Fédération internationale des Institutions catholiques de Recherches sociales et socio-religieuses), Mgr Rubio arriva à la conclusion suivante : la grande majorité des chrétiens des zones rurales n'ont pas l'occasion de profiter d'une pastorale hebdomadaire. Le problème fondamental est la décentralisation de l'action pastorale.

Cette décentralisation doit se faire de façon urgente sur le plan de la catéchèse, de la vie de prière et de l'apostolat. Cela suppose évidemment une vision toute nouvelle de la collaboration des laïcs. Sans une telle décentralisation, des structures pastorales purement formelles n'atteignent plus la vie des groupes réels.

Mgr Rubio souligna également la nécessité d'être présent et de collaborer activement à tous les plans de réforme agraire, à condition qu'ils soient inspirés par les principes de l'Eglise, afin de donner une juste solution aux problèmes effrayants de la situation sociale et humaine des masses paysannes. Il insista sur le développement nécessaire du laïcat qui doit agir en ce domaine.

Dans ses conclusions, Mgr Rubio souhaita la constitution d'un mouvement rural chrétien efficace dans chaque pays, et, sur un plan latino-américain, la constitution d'un Institut de formation pastorale pour le clergé et la continuation des recherches socio-religieuses.

C'est enfin la paroisse urbaine qui fit l'objet du quatrième exposé, confié au cardinal Antonio Caggiano, archevêque de Buenos-Aires.

Le cardinal Caggiano exposa tout d'abord le phénomène de la concentration des populations dans les grandes villes. Il nota ensuite que la paroisse devait être à la base de tout l'apostolat urbain.

Comment donc vitaliser la paroisse urbaine ? « La paroisse est essentiellement la communauté locale dans laquelle le chrétien vit et développe sa vie surnaturelle. Elle est par essence à la fois sociale et mystique (...). Elle est également le milieu normal dans lequel le pasteur se met en contact avec ses brebis afin de les alimenter avec la parole de Dieu et la grâce des sacrements. La paroisse, comme unité locale, est une unité surnaturelle. » Les moyens de renforcer la vie paroissiale urbaine sont les suivants : l'institution de la Confrérie de la doctrine chrétienne, la Confrérie du Saint-Sacrement, l'Action catholique et la charité organisée.

Le cardinal insista beaucoup sur les activités catéchétiques et également sur l'Action catholique, qui doit se conformer à la structure même de l'Eglise, c'est-à-dire rester unifiée sur un plan diocésain et sur un plan national, afin de coordonner les efforts apostoliques. Cependant, cette unité doit également se réaliser sur un plan paroissial, sans quoi elle ne peut exister sur le plan diocésain et national.

Dans sa déclaration finale, le C.E.L.A.M. mit l'accent sur la nécessité de coordonner les différents travaux apostoliques au moyen d'un plan d'action réaliste, efficace et méthodique. Il insista également sur le fait qu'il fallait avoir actuellement en Amérique latine une conception plus organique et communautaire de la paroisse, de même qu'une vision nouvelle du rôle du laïc dans l'action pastorale de l'Eglise.

La déclaration insista enfin sur les problèmes des niveaux de vie en milieu rural et lança un appel solennel aux dirigeants chrétiens et aux fidèles pour qu'ils prennent en main ce problème de façon efficace, afin de permettre aux paysans l'accès à la propriété, conformément à la justice.

●

Au terme de cette vue rapide des cinq ans écoulés de l'existence du C.E.L.A.M., il est facile de voir combien, dans un continent en pleine transformation, l'Eglise cherche activement à mieux utiliser ses propres ressources et à coordonner ses efforts.

Il ne fait pas de doute que le C.E.L.A.M. a joué un rôle essentiel dans la prise de conscience latino-américaine, toujours plus évidente. Il a joué aussi un rôle certain dans le grand renouveau pastoral actuellement à l'œuvre dans tout le continent. Il a enfin apporté une contribution de très grand poids dans l'effort gigantesque entrepris pour résoudre le problème du manque de prêtres.

Une situation préoccupante :

LES CHRÉTIENS EN ÉGYPTE

Des touristes retour d'Egypte rapportent qu'on continue à constater dans ce pays une détérioration générale de la situation des chrétiens. Des mesures de discrimination, en contradiction avec les lois qui n'ont rien de discriminatoire, sont prises en divers domaines contre les chrétiens, spécialement au plan économique. Les coptes eux-mêmes, Egyptiens de souche, sont peu à peu éliminés de l'administration, et des circulaires gouvernementales confidentielles engagent les entreprises à embaucher du personnel musulman. Devant la perspective de ne plus pouvoir gagner leur vie en Egypte, de nombreux chrétiens étrangers et égyptiens ont déjà émigré. Même des coptes de la bourgeoisie commencent à prendre le chemin de l'exode. Cette émigration est toutefois le fait d'une petite minorité, les chrétiens étant, on le sait, environ cinq millions en Egypte.



Des religieuses coptes en prière.
Les chrétiens subissent une discrimination de fait.

L'islamisation de la jeunesse

L'atmosphère politique contribue à aggraver ces inquiétudes. Les tendances totalitaires du régime Nasser ont entraîné, avec la disparition de certaines valeurs humaines, la perte de valeurs chrétiennes. Un totalitarisme s'enracinant sur un fond musulman rend l'atmosphère d'autant plus pénible pour les chrétiens. L'Etat s'efforce d'islamiser la jeunesse : l'ensemble des manuels scolaires est d'esprit nettement islamique et le gouvernement impose ces manuels non seulement à ses écoles mais aussi aux écoles chrétiennes. En outre, si les écoles gouvernementales sont tenues à donner l'enseignement religieux chrétien à leurs élèves chrétiens, il faut rappeler que les programmes en doivent être soumis au ministère de l'Education. Ce qui fait qu'en pratique cette instruction religieuse se borne aujourd'hui à un programme de morale générale établi sur les citations des Evangiles et de saint Paul.

D'autre part, dans ces établissements, l'instruction religieuse est donnée par des professeurs n'ayant reçu aucune formation de catéchistes. Comme le catéchisme pourrait devenir un jour la seule activité enseignante de l'Eglise, les chrétiens se préoccupent beaucoup de donner à ceux qui l'enseignent une formation plus sérieuse. Mais les autorités civiles ne voient pas la chose d'un œil favorable. Au patriarche grec-orthodoxe, qui demandait qu'on accorde à l'Eglise que ces enseignants ne soient plus improvisés, le ministre de l'Education a répondu qu'il ne saurait autoriser des cours de formation de ces professeurs, car ce serait pratiquer la discrimination puisque les professeurs du Coran sont eux aussi improvisés.

Les écoles chrétiennes, elles, ont encore le droit d'établir un programme religieux de leur choix.

Les pratiques religieuses deviennent plus difficiles

Une lente islamisation se poursuit aussi par d'autres voies. Les pressions sur les coptes sont déjà telles que dans la seule ville du Caire deux cents au moins ont passé à l'Islam au cours de l'année dernière. Il semble que rarement dans leur histoire les coptes aient subi un tel assaut de propagande doublée de contraintes économiques.

La liberté de pratique religieuse reste assurée en principe, mais là encore la pression islamisante se fait sentir. En 1957, une campagne avait commencé dans les journaux en vue d'imposer le vendredi comme jour de congé hebdomadaire. La protestation des chrétiens d'Alexandrie avait, à l'époque, fait cesser cette campagne. Mais, depuis, les entreprises nationalisées, toujours plus nombreuses, ainsi que les écoles gouvernementales ne chôment pas le dimanche et souvent les chrétiens n'ont pas la possibilité de s'absenter, même pour leurs grandes fêtes.

Lo propagande islamique hors d'Egypte

L'aspect politico-religieux que prend de plus en plus le régime Nasser se révèle d'autre part dans ses tendances à une propagande religieuse hors d'Egypte. Les journaux de la R.A.U. font souvent écho ces temps-ci aux préoccupations missionnaires des autorités musulmanes du pays. *Le Journal d'Alexandrie* annonçait le 17 janvier qu'en prévision du Ramadan des missionnaires iraient prêcher l'Islam « dans les zones qui leur ont été assignées dans les Etats afro-asiatiques ». Et de préciser que les membres de ce premier groupe de cinquante-quatre appartenant à d'autres Etats musulmans, connaissent les dialectes des peuples qui ne parlent pas l'arabe. En décembre, *Al Goumhourya* avait publié un vibrant appel à l'université d'Al Azhar pour qu'elle remplisse

ses fonctions de prédicateur de l'Islam chez les Noirs. « Quand donc Al Azhar bougera-t-il ? (...) Quand se dirigera-t-il vers les millions de Noirs qui cherchent Dieu, pour dissiper le monde obscur où ils vivent depuis des dizaines et des centaines d'années ? (...) Des millions d'Africains attendent qu'on leur ouvre les yeux avec désintéressement. »

On apprenait d'autre part au début de janvier que le ministre des Wakfs envisageait de créer des « centres islamiques » dans cinquante pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe, et qu'il avait décidé d'accorder à des communautés musulmanes de l'étranger mille quatre cents bourses d'étude à l'université d'Al Azhar. Le recteur de cet établissement, le cheikh Mahmoud Chaltout, est parti à la mi-janvier pour un long voyage en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines. *Le Progrès égyptien* écrivait le 19 janvier qu'il avait déclaré avant son départ que le but de son voyage était de cimenter les liens entre les peuples islamiques et d'intensifier le rôle actif que joue Al Azhar en ce qui concerne l'unité islamique dans le monde.

Ajoutons enfin que les travaux d'installation de la nouvelle station radiophonique « Saout el Islam » (La Voix de l'Islam) se poursuivent très activement. Son émetteur doit entrer en action au mois de juillet.

•

Une enquête de sociologie religieure :

BOLOGNE

Mise en route au mois de mars 1959, annoncée officiellement en octobre suivant par le cardinal Lercaro, une vaste enquête — la première du genre en Italie — sur la pratique religieuse a été menée à Bologne, dépouillée, analysée avec la plus grande rigueur possible et l'appoint de moyens scientifiques importants. Dans son numéro de janvier, la revue Il Regno — « mensuel d'actualité catholique » édité à Bologne — en présente les résultats et les situe dans le contexte global de la grande cité italienne.

En quinze ans, Bologne, capitale de l'Emilie, a vu sa population s'accroître de 113.000 unités. Elle compte à ce jour 426.620 habitants. L'afflux des immigrants, la plupart anciens ruraux de la région ou des provinces limitrophes, est venu, comme il est habituel, se fixer à la périphérie. Et dans le même temps, le centre a connu un relatif déclin, au profit encore de la proche banlieue, confluent donc de deux mouvements, nouvelle cité de type collectif, superposée à l'autre et qui ne cesse de s'étaler. On en imagine les conséquences. Du point de vue politique par exemple, on constate dans la banlieue industrielle une progression constante et le plus fort pourcentage de votes communistes : 57,93 % en 1958 (17,02 % pour la démocratie chrétienne).

Dans son étude sur la physionomie politique de Bologne, le professeur Ardigo affirme qu'il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le penser, d'une influence de la vie collective sur des déracinés ruraux, mal préparés, mais bien du contraire : les immigrants sont déjà acquis au « parti » ; ils viennent surtout des communes de la province à prédominance socialo-communiste.

Quoi qu'il en soit, Bologne est la capitale du parti communiste italien et l'article signale qu'il y existe par là même de véritables zones de ségrégation sociale. Mis à l'écart par l'opinion publique dominante, la minorité religieuse et les groupes politiques anti-communistes ne sont pas isolés matériellement mais éloignés de la vie communautaire. On éloigne ainsi « le prêtre, le démo-chrétien, le fasciste ».

La pratique religieuse

Quelques pages plus loin, en venant aux résultats de l'enquête religieuse, l'auteur de l'article voit une explication du faible taux de la pratique dans cette pression communiste qui paralyse les individus. « Dans l'Emilie en général, le communisme comme phénomène de masse marqué par l'opportunisme, la servilité et la peur, est à même de dominer toute manifestation de vie. Il y a dans l'air une telle saturation de propagande et les structures sociales sont tellement contrôlées par les organisations communistes qu'elles rendent impossible un choix personnel ».

Le jour où furent distribués les feuillets d'enquête, on a compté que 24,13 % de la population de Bologne était présente à la messe. Mais la proportion des femmes y était trois fois plus grande que celle des hommes : sur 100 fidèles il y avait 63 femmes. « Situation très grave et anormale qui dénonce une carence de fond du catholicisme bolognais ».

Combien de ces fidèles se trouvaient dans leur paroisse ? 54,68 %. « On peut bien parler d'une crise du sens paroissial ».

L'âge de la fréquence la plus élevée à la messe dominicale est de huit à quinze ans pour les hommes, de huit à vingt ans pour les femmes. Mais une étude plus approfondie révèle que 62 % des garçons de cet âge et 59 % des filles ne fréquentent pas régulièrement. « On croyait à une fréquence presque totale des enfants à la messe et on comptait sur cela pour un avenir meilleur de notre famille catholique »...

On enregistre une reprise de la pratique religieuse après l'âge de trente-cinq ans autant pour les hommes que pour les femmes. Et le taux maximum est atteint après soixante-cinq ans (23,6 % et 38,5 %).

Seulement 16,39 % des 127.000 chefs de famille que l'on compte à Bologne observent régulièrement le précepte dominical. Il est remarquable que 50 % des messalisants sont célibataires.

Un peu plus de 71 % des familles des catholiques pratiquants de Bologne (soit 24.000 sur 33.000) n'ont pas d'enfant ou n'en ont qu'un ou deux.

Si l'on examine la profession de ces chrétiens pratiquants on constate que 67,98 % d'entre eux appartiennent à la population dite « non-active » dont ils représentent près d'un tiers. Les autres messalisants représentent 15,16 % de la population active. Sur cent d'entre eux, 28 exercent un art ou une profession libérale, 21 sont techniciens ou employés administratifs, 15 agriculteurs, 13 sont dans l'industrie ou l'artisanat, 14 dans le commerce... C'est chez les ouvriers des entreprises privées que l'on trouve le taux le plus bas de pratique religieuse : 7,08 %.

« Disons qu'au cœur de l'Eglise bolognaise est plantée une grosse épine : 80,85 % de la classe laborieuse ne participe pas habituellement à la messe ».

Les conclusions, dans leur ensemble, coïncident avec celles des autres enquêtes entreprises dans le monde sur des terrains semblables. Alerté, le diocèse de Bologne s'est mis aussitôt à rechercher des solutions. Pour ce faire, le cardinal Lercaro a créé quatre organismes nouveaux destinés à favoriser la pastorale d'ensemble :

1. — L'Institut pastoral pour les jeunes prêtres, dont le but est de donner à ceux-ci une formation sociale.

2. — l'Institut social, destiné à tous les catholiques ; il les initie aux problèmes de la vie publique, aux responsabilités civiques dans un Etat démocratique.

3. — L'Institut Saint-Justin, école de formation catéchique.

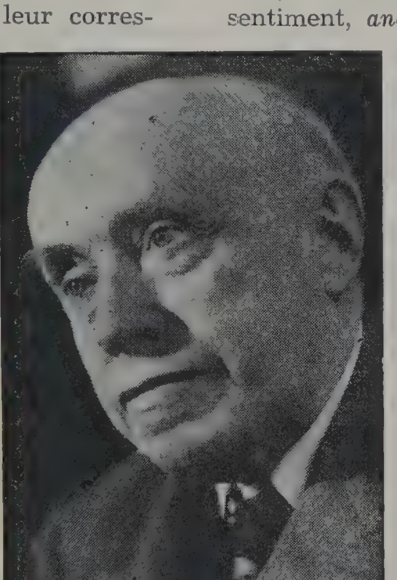
4. — Le Centre diocésain de recherches socio-religieuses, qui existe d'ailleurs depuis un certain temps : il a assuré la présente enquête. Le rôle qui lui est à présent dévolu, est de tenir à jour tous les renseignements et de les compléter par une étude approfondie dans chaque paroisse.

« L'Office des Eglises neuves » quant à lui, a établi un programme pour la construction de trente nouvelles paroisses dans la périphérie. Déjà le cardinal en a érigé dix-sept, ainsi que dix-neuf lieux de culte provisoires.

La correspondance Rouault-Suarès :

CE GOÛT DE RÉDEMPTION...

Les correspondances d'artistes sont souvent les ılus émouvantes : on sait l'importance du témoignage que donnent, dans leurs lettres, un Delaroix, un Cézanne, un Van Gogh. Il y a même, lirait-on, depuis surtout le XIX[e] siècle, une sorte e tradition qui veut que quelques artistes maeurs nous aient ainsi laissé, dans leur corresondance, le témoignage intime et ıncère de leur aventure spirituele. C'est dans cette lignée que rend place le volume qui vient de araître chez Gallimard (1) et qui ontient un nombre important de ettres de Georges Rouault, écrites ntre 1911 et 1947. Correspon-ance d'autant plus intéressante ue le peintre échange ici son mitié et sa sincérité avec un de es écrivains que notre XX[e] siècle a négligé de mettre sur le paois ; mais André Suarès, avec a délicatesse et la profondeur e sa spiritualité humble et inuiète, était bien fait pour susciter cette sorte d'autoportrait pasionnant que Georges Rouault essine dans ses lettres au long les années.



Georges Rouault

C'est d'ailleurs une lettre de uarès que nous citerons d'abord (19 décembre 923) car elle est la meilleure introduction à une onnaissance exacte de la spiritualité profonde e Georges Rouault :

« Un sentiment religieux dans une beauté durable »

QUAND vient le soir, cher Rouault, où nous reprenons, chaque semaine, notre entretien sans fin sur l'art et la vie de 'artiste, je vous attends malgré moi... et je sens otre absence...

» Il est une sphère de sentiment, un univers ermé, une pensée mystique où je n'ai pas d'autre ompagnon que vous. Et je sais que vous-même ous n'avez personne pour comprendre ce fond t cette ascension de votre propre nature, sur le lan supérieur où se confondent la prière et la echerche ardente d'une vérité idéale. Ce que l'on connaît le moins de vous, c'est sans doute ce désir de réaliser un sentiment religieux dans une beauté durable, parût-elle horrible aux pharisiens, et leur fût-elle une scandale... Vous cherchez moins la forme que l'expression, et vous ne cultivez tant la belle matière que pour en faire la servante du sentiment, *ancilla Domini*. J'aime cette manière et ce goût de rédemption que tantôt vous poursuivez, et tantôt vous portez dans l'enfer. Voilà ce qui tire vos gueux, vos filles, vos misérables et tous vos monstres de l'horreur et de la fange : la belle manière dont vous les avez revêtus est garante de leur âme, et que leur misère est digne aussi du salut... »

Tel est bien en effet l'art de Rouault ; telle était aussi son âme. Ce pourquoi le témoignage véridique de sa correspondance illustre souvent, de façon bouleversante, l'unité douloureuse et féconde de la conscience chrétienne et de l'effort créateur. Ce pourquoi nous pensons qu'ont leur place ici quelques fragments de ces lettres d'un artiste chrétien, le plus grand de notre temps.

« L'humilité intérieure »

DANS tous les arts, si l'on creuse un peu en profondeur, on doit se trouver en face de difficultés presque identiques, de lois générales, mais cependant *bien particulières* et bien tranchées pour chaque art (...).

» Même dans une très faible mesure si nous tendons à un épanouissement de nos dons véritables, nous devenons forcément « isolés »... Vous avez si bien pensé : « il vaut mieux se perdre selon ses propres moyens que se sauver par les moyens des autres.»... je me sens tout à fait et de plus en plus en communion avec vous; de *bien peu* de peintres je puis dire cela ! Dans « l'isolement »,

(1) Georges Rouault-André Suarès. *Correspondance.* Introduction par Marcel Arland (1. vol. 359 pp.).

nous avons à craindre quand nous avons de « l'imagination » de prendre nos rêves pour des réalités et notre effort pour « l'axe du monde »... Mais si Dieu nous donne « l'humilité intérieure », nous sommes sauvés, car « la langue de Dieu » et son esprit viennent au secours de celui qui se retire sincèrement en lui-même, suivant *les dons* qu'il possède... » (28 décembre 1911).

« Je crois à la Douleur »

« JE *suis un peureux et en même temps un téméraire.* Je regarde avec crainte et trouble ce qui vient de mon cerveau et de mon cœur. J'avais le nostalgique sentiment

du petit apprenti du faubourg,
j'aimais les ritournelles
et l'orgue de Barbarie,

je n'étais pas fait pour être si *terrible,* comme ils disent, mais quand je revois certaines choses anciennes ou actuelles, je me sens, avec Orphée, au sombre séjour des morts.

» Je vis avec eux, je pense avec eux, j'aime et je communie en eux par leurs œuvres, singulière fonction pour un vivant.

» C'est la vie qui m'a trempé dans ce Styx profond et je serai toujours déchiré, vous le dites et je le crois. Mais je ne suis pas comme ceux qui vont, côtoyant des précipices, mais retombent, aux Académies propices, dans un fauteuil doré.

» Je crois à la Douleur, elle n'est pas feinte chez moi, voilà mon seul mérite. Je suis fou de peinture, et comme tout enfant, j'espère et rêve encore à je ne sais quel jardin merveilleux, c'est une Terre promise où il ne me sera pas permis de pénétrer de mon vivant.

» Mais, sans m'en faire accroire, et sans me dresser ma propre statue, il m'est permis de dire qu'ils sont bien aveugles, cher Suarès, ceux qui ont mis trente ans à voir (comme ils disent aujourd'hui) *la morsure du Péché* dans mes œuvres.

» Nous sommes déchus : mes clowns ne sont pas tant *des rois dépossédés,* leur rire m'est familier, il touche à la démence des sanglots *contenus que je connais* et à l'amère résignation (...). Je n'ai pas d'orgueil à dire que je ne suis pas de mon temps, ce n'est point de ma faute, d'autres sont fiers de se croire « modernistes », le sont-ils si bien ? Il est facile de coller *une étiquette sur la marchandise, trop facile* en vérité : objectifs font la nique aux subjectifs.

» Forme et couleur, voilà notre langue ; qu'après viennent les docteurs de la loi et autres bonnes gens, peu importe ! Il faut les laisser à loisir s'expliquer, puis, tout situer, après avoir lu le palmarès de fin d'année, mais toujours

Du fragile argile
Le potier silencieux regarde naître la forme
Souriant à la tendre gorge
Et aux flancs amoureux de l'amphore. » (1926)

« La voix épouvantable d'Hitler »

« J'AI oublié de vous dire que je suis *excommunié* du Musée de Berlin avec toutes autres œuvres françaises — revenues ici.

» Quel honneur !

» Pour Hitler, sa voix *épouvantable,* je l'ai entendue un jour — et... j'ai été obligé de fuir... c'est que la voix humaine, même pour un homme qui n'est pas musicien, est une révélation de la personnalité.

» Merci de votre beau livre. L'Ombre de la Croix (je l'ai pressenti en 1895)... il n'y a que cette ombre qui soit propice aux pauvres hères qui ont encore au cœur un grand amour pour ce qui ne se voit pas, ni ne se pèse — et c'est pour cela que j'ai peint, non pour les docteurs de la Loi écrite, les managers et les membres de l'Académie du Beau fixe.

» J'ai pu être « bagnard » une partie de ma vie et être pris aux rêts de la nécessité sans dévier d'une certaine ligne intérieure ni vendre ma liberté spirituelle inaliénable, seul bien auquel je crois ; bien solide et invisible aux yeux de tant de gens renseignés sur ce qu'ils croient chimérique.

» Mais je ne puis me boucher les oreilles ni fermer les yeux, ni prendre Berchtesgaden avec ses refuges et ses airs de forteresse pour la pauvre prison où languit Jeanne en attendant le bûcher, ni prendre ses voix pour celles qu'entend M. Hitler ni ses luttes pour délivrer la France pour le raflage majeur et continuel qui s'opérera sans fin ni cesse, sous prétexte que le traité de Versailles est mal fait. Fût-il parfait, le raflage eût été exactement le même, dès l'instant où nos bureaucrates croient à la paperasse même quand Hitler juché sur le piédestal des Dieux excommuniés devient le Grand Juge des causes spirituelles universelles de « la plus grande Europe ».

» Je vois très bien Rembrandt et notre Claude Lorrain encadrés de fanatiques armés et virulents qui leur demandent de s'expliquer.

» Je ne m'étonnerais guère que, pour eux, cela tourne mal dès l'instant où ils ne veulent pas substituer à une sépia grande comme le doigt, en trois valeurs (toute une poétique picturale y est fixée autant qu'en une œuvre travaillée), où ils ne veulent pas substituer, dis-je, une variante du *Sacre de Napoléon* ou quelque œuvre analogue à la gloire du Saint Empire » (13 mai 1939).

Nous terminerons enfin cette brève anthologie par ce post-scriptum à une lettre (sans doute de 1948) où, écrivant à l'encre rouge, Rouault avait parlé de *l'abaissement du ciel,* post-scriptum qui rassemble implicitement la loi de souffrance rédemptrice qui gouverne les profondeurs de sa personnalité et de son art :

« Ce n'est pas avec mon sang que je vous écris, quoi qu'il semble ! »

LES LIVRES

La spiritualité aujourd'hui :

Redécouverte de la vie mystique

Un mot pourrait caractériser l'effort actuel en spiritualité : une certaine redécouverte de la vie mystique. Nous restons sensibles à la sclérose dont on a accusé facilement le XIXe siècle. L'Eglise a eu besoin de deux siècles pour liquider les crises janséniste et quiétiste. Pendant ce temps le discrédit jeté sur la vie mystique fut tel qu'on fut tenté de la considérer au mieux comme un charisme, réservé à des gens spéciaux, au pire comme une maladie et que l'on a pu parler de « crépuscule des mystiques ». On sait par ailleurs comment la réaction contre l'atmosphère de ghetto religieux du siècle passé s'est faite à travers deux requêtes : une place réelle donnée aux engagements de la vie quotidienne dans l'effort spirituel, et un retour aux sources.

Mais ces deux requêtes comportent aussi leurs dangers : depuis vingt ans, on a appris à quelles usures ou illusions pouvait conduire une spiritualité d'ouverture au monde, de « conquête » et d'engagement. Dans le même temps, un certain type de retour aux sources, Bible et liturgie, a montré son insuffisance s'il n'aboutissait pas à la vie de foi et à la prière. Publications récentes et tendances actuelles le rappellent.

Deux témoignages

Deux témoignages, tout d'abord, retiennent l'attention : les *Lettres aux fraternités* (1), du Père Voillaume ; *Vivre aujourd'hui de Dieu* (2), du Pasteur Schutz.

Si les chrétiens on réappris le devoir d'être présent au monde qui se construit, ils apprennent en même temps le désarroi de ce monde. On est en train de soupçonner que la présence au monde ne doit pas signifier une présence active à la Tour de Babel. Les menaces générales de névrose ne font que mieux apparaître la puissance de rayonnement d'hommes de paix et d'équilibre, c'est-à-dire d'hommes qui ne trichent ni avec les exigences de la vie, ni avec son désarroi. Il ne s'agit plus d'ignorer le mal mais pas plus de n'y voir qu'occasion de révolte. On ne veut plus d'une vie « intérieure » qui ne serait que retranchement dans la douceur douillette d'une conscience bien renfermée et culture de sa propre vertu. Le monde actuel a au moins un avantage : il parle net, et il a réappris au chrétien qu'il faisait partie d'un univers de rédemption où les vérités humaines ne suffisaient pas. Intégrisme ou humanisme ont fait leur temps, au nom même des requêtes de la vérité, de l'engagement humain et de la prière.

L'exemple des Petits Frères du Père de Foucauld vivant la vie de tous les jours « au cœur des masses » rappelle cette double vérité et son implication : à quel point la prière est nécessaire pour sauver le meilleur des nostalgies humaines elles-mêmes. Du même coup se trouve démystifiée toute recherche spirituelle qui ne serait que goût d'esthète ou d'aristocrate. On en a fini avec la mystique considérée comme une forme des Beaux-Arts, recherche d'une expérience rare ou « exercice » tranquillisant la conscience, parce que fidèle à une méthode.

Nous avons avec les livres du Père Voillaume et du Pasteur Schutz certainement l'un des témoignages les plus réconfortants de l'acquis spirituel de notre temps. Les gains les plus authentiques de la vie chrétienne au XXe siècle y apparaissent assimilés, en maturité, à savoir : l'alimentation scripturaire et liturgique de la vie de prière ; le respect et l'exigence des engagements temporels repris dans la charité, avant toute idée de conquête ; la présence à toute vie spirituelle de l'appel missionnaire, sens de l'universel et de l'unité du monde, pas simplement dans les mots mais dans la rencontre des races et des civilisations. Vécus dans la prière, de tels témoignages prouvent que l'on n'a plus à « s'accuser d'être mystique » ! On retrouve les mêmes conclusions dans les nombreuses et significatives réponses des séminaristes soldats en Algérie sur leur vie de prière publiées par *La Vie Spirituelle* en août-septembre 1960.

Deux manuels

La même exigence de vérité et de synthèse apparaît au niveau des manuels. Ces derniers mois ont vu la parution d'ouvrages appelés à devenir des classiques tels que l'on n'en avait pas eus depuis longtemps. Désormais, à côté du P. de Guibert, de Dom Stolz et du P. Garrigou-Lagrange, on devra placer l'*Introduction à la vie spirituelle* (3) du P. Bouyer, et les tomes de l'*Histoire de la Spiritualité chrétienne* (4) parus chez Aubier.

Un souhait reste cependant. S'il a fallu attendre vingt ans pour que les recherches d'histoire, d'exégèse et de liturgie aboutissent à des essais de synthèse, espérons que d'autres synthèses viendront des théologiens. Malgré ces manuels, il reste de beaux jours pour la théologie spirituelle, quand moralistes et théologiens pourront intégrer tout cet acquis dans une conception dynamique de la vie spirituelle telle que celle de saint Thomas d'Aquin (c'est entre autres l'un des principaux efforts du *Supplément* de *La Vie Spirituelle*).

Ce n'est pas sans raison si les meilleurs ouvrages d'histoire parus en ce même temps sont tous les trois consacrés aux XVIe et XVIIe siècles : dernière époque de convergence pour la spiritualité. Il s'agit de trois œuvres remarquables. Celle de M. Orcibal sur *La rencontre du carmel thérésien avec les mystiques du Nord* (5) ; celle du P. Sérouet, montrant ce que saint François de Sales a emprunté à Thérèse d'Avila : *De la vie dévote à la vie mystique* (6) ; enfin de M. l'abbé Cognet qui, avec la querelle Fénelon-Bossuet parle du *Crépuscule des mystiques* (7). Une remarquable érudition sert ici au mieux l'intelligence de trois moments majeurs de la spiritualité chrétienne, et qui nous touchent particulièrement puisqu'il s'agit de grands initiateurs spirituels à l'aube des temps modernes. Nous comprenons mieux l'admirable continuité *réelle* qui, des Rhénans par l'Espagne, aboutit au grand siècle français ; nous redécouvrons alors au delà des conflits et des méthodes l'essentiel de toute mystique. Peu de lectures aident davantage, grâce à cette attention à l'histoire, à relativiser les écoles et les méthodes, à montrer le risque de gymnastique ou de judo joué pour lui-même, par certains tenants de ces méthodes, et enfin nous font mieux comprendre de quel héritage les crises de la fin du XVIIe siècle allaient nous priver. (Une illustration nous en est donnée

Références

(1) R. Voillaume : **Lettres aux Fraternités.** Paris, Ed. du Cerf, 1960.

(2) R. Schutz : **Vivre l'aujourd'hui de Dieu.** Presses de Taizé, 1959 ; Paris, Club du Livre chrétien, 1960.

(3) L. Bouyer : **Introduction à la vie spirituelle.** Paris, Desclée et Cie, 1960.

(4) **Histoire de spiritualité chrétienne.** Paris, Ed. Aubier.

(5) J. Orcibal : **La rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord.** Paris, P.U.F., 1959.

(6) P. Serouet : **De la vie dévote à la vie mystique.** Paris, Desclée de Brouwer, 1958.

(7) L. Cognet : **Crépuscule des mystiques. Le conflit Fénelon-Bossuet.** Paris, Desclée et Cie, 1958.

EN BREF

Qu'attendons-nous du concile ? (La Pensée catholique, Bruxelles, 1961, 152 pp.) : ce recueil rassemble utilement un choix d'articles sur le concile publiés depuis deux ans par « La Revue nouvelle » et « Evangéliser ».

Missions et liturgie (Desclée de Brouwer, Bruges, 1960, 233 pp., 180 F.B.) : les rapports et le compte rendu de la première semaine internationale d'études de liturgie missionnaire, à Nimègue, en 1959.

Vertus d'un chrétien dans le monde (Le Cerf, Paris, 1960, 166 pages, 4,20 N.F.) : Traduites de l'américain par le P. Roguet, ces notes de Dorothy Dohen constituent un utile prolongement à « La sainteté des laïcs » :

L'Eglise et les instituts séculiers (Desclée de Brower, Paris, 1960, 158 pp.) : prêtre de l' « Opus Dei », président de la commission des Instituts séculiers au sein de la congrégation des religieux, Salvatore Canals était l'homme le mieux placé pour présenter cet ouvrage canonique fondamental.

La discothèque idéale (Ed. Universitaires, 472 pp., cartonné : 16,60 NF) : musicologue connu parmi les plus réputés d'Europe, l'abbé Carl de Nys propose et commente un choix remarquable par son intransigeante exigence de qualité. Un tiers du livre est consacré à la musique sacrée.

par deux témoignages de mystiques peu connus du XVIIe : Claudine Lemoine, la « couturière mystique de Paris », et Jeanne Absolu.)

Revues et mouvements

Nous retrouvons le même souci de retour à l'essentiel au-delà des méthodes et des sources dans l'effort des revues de spiritualité. Ne citons en exemple que les titres de certains des derniers cahiers de *Christus : La Sainte Trinité, La directions spirituelle, Le respect de Dieu* ; et le nouvel effort poursuivi tout au long de 1959 et 1960 par *La vie Spirituelle* sur *La vie de prière*, ses lois, ses difficultés, ses maîtres, et pour 1960-1961 sur *La vie de foi*, son réalisme et ses duperies, son progrès et ses purifications.

Si l'on a mieux perçu ces temps-ci les illusions d'une mystique d'engagement, un certain choc en retour a amené les laïcs eux-mêmes à prendre davantage au sérieux leur vie de prière. La vitalité des mouvements parallèles à l'Action catholique spécialisée prouve bien ce besoin, et l'insuffisance d'une activité proposée comme but de la vie spirituelle, qu'il s'agisse par exemple du développement des Equipes Notre-Dame ou du mouvement de rénovation des Tiers-Ordres et Fraternités, connexe au progrès des Instituts séculiers. Deux signes entre autres : l'ouverture de nouvelles maisons de recollections et retraites (où l'on puisse accueillir les ménages) et la proposition faite par les *Cahiers sur l'Oraison* d'une adoration nocturne régulière pour les laïcs. Le large écho des conférences de Notre-Dame du P. Carré sur le *Sacerdoce des laïcs* confirme le sérieux de cette attente par les laïcs d'un véritable apprentissage de la vie de prière, et de leur volonté de se savoir membre de l'Eglise à part entière.

Simultanément l'ouverture sur les autres et le sens de l'Eglise se font de plus en plus droit en spiritualité. Non seulement le désir de ne plus juger hâtivement et une réelle sensibilité à ceux qui souffrent dans leur foi et leur espérance — en christianisme ou en dehors — sont acquis, mais le souci missionnaire apparaît de plus en plus comme un signe d'authentique spiritualité. A côté des revues de théologie missionnaire, comme *Parole et Mission*, cette dernière année a vu la naissance de trois revues de *spiritualité* missionnaire : le *Bulletin du Cercle saint Jean-Baptiste*, la revue *Spiritus* des Pères du Saint-Esprit et la revue *Mission et Charité* des Pères Lazaristes.

Ces efforts n'éliminent pas pour autant les dangers de gourmandise intérieure et de matérialisation du surnaturel que l'on rencontre toujours en vie spirituelle. Il est facile de se contenter d'ersatz. Et sous prétexte d'enquête, de questionnaire, on peut toujours être tenté de s'exalter spirituellement plutôt que de rechercher le silence de la foi. Les exemples ne manquent pas en certaines revues sur la prière où la spiritualité verse trop souvent dans la psychologie religieuse. Les complications (vigoureusement dénoncées par le P. Bouyer dans son *Introduction*) apportées par les épigones à l'oraison ignatienne, comme aux autres méthodes de prière, ne sont pas propres à certaines époques. L'expérience intérieure est l'expérience la plus riche, mettant en œuvre la détresse de l'homme son impatience des limites, son imagination, son passé, ses espoirs. On peut facilement s'y enfermer. Il ne suffit pas d'avoir ouvert les fenêtres d'un ghetto pour que ce ne soit plus un ghetto. Le langage de la prière traditionnelle de l'Eglise a beau être l'un des plus riches et des plus poétiques qui soit, cela ne doit pas empêcher de constater le décalage qui demeure entre cette vie de prière et la vie du chrétien dans le monde, comme entre les formes amoindries du salut évangélique dont on se contente parfois et les véritables espoirs des hommes. Il s'en faut de beaucoup pour que l'effort de synthèse, de réalisme et de vérité fait actuellement à tous les niveaux de la recherche spirituelle suffise pour réduire les crises de tous ordres que nous rençontrons, à commencer par celle du langage spirituel.

DÉPOSITAIRES ÉTRANGERS

Allemagne. — Dokumente Verlag : Poststrasse ,14, - Offenburg (Baden) - C.C.P. : Karlsruhe 667-01

Afrique du Sud. — The Catholic Center : P.O. Mazenod - Basutoland (50 shillings).

Argentine. — La Casa del Libro : 844 Paraguay, Buenos-Aires.
— Liberia Lohlé : Viamonte 795, Buenos-Aires.

Belgique. — La Pensée Catholique : 40, av. de la Renaissance, Bruxelles (320 F.B.).
— M. Regnier : 28, rue Chaussée-de-Charleroi, Namur (320 F.B.).

Brésil. — Livraria Duas Cidades : Praça das Bandeiras, 40, 7° Cong. D, Sao Paulo ($ 7,5).

Canada. — P. Q. Periodica : 5090, av. Papineau, Montréal (34) ($ 7,5).
— Librairie Dominicaine : 2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (26). ($ 7,5).
— Abbé Jobin : Séminaire de Québec.

Colombie. — Libreria Nueva : Carrera, 6 a, n° 12 — 85, apartado n° 81, Bogota ($ 7,5).

Egypte. — Les Livres de France, 30, rue Kasr-el-Nil, Le Caire.

Espagne. — Estai Libreria : Balmes 84, Barcelona (400 pesetas).
— Libreria Easo : Plaza de Guipuzcoa, San Sebastian.

Grande-Bretagne. — Duckett Ltd : 140 Strand, London (£ 2,7,6 d).

Italie. — Librairie Internationale : Via Pio X, 8, Roma.
— Librairie Française : 22, Piazza San Luigui dei Francesi, Roma (3.840 lires).

Liban. — Librairie du Foyer : rue de l'Emir Bechir, Beyrouth (21 livres libanaises).

Pays-Bas. — Librairie H. Coebergh : Ged oude Gracht, Haarlem (22 florins, 50).

Portugal. — Editorial Alpha et Omega : rue Eugenia-dos-Santos, 76-2, Liosboa.

Suisse. — Rosen Verlag : Amerbach 35, Bâle.
— Librairie Méroz : 12, boulevard Georges-Fadon, Genève.
— Librairie Lombard et Ryter : 5, boulevard Saint-Jean, Lausanne.

Syrie. — Le Phare : rue Telalt, B.P. 391, Alep.

Uruguay. — Mosca Hermanos S.A. : Avenida del 18 de julio, Montevideo ($ 7,5).

Le Directeur de la Publication : HOURDIN. 3962 - 15 Fév. 1961 Consortium International de Diffusion, 10, rue Daru, Paris (8e). Sté Parisienne d'Imprimerie - 2 bis, Imp. du Mont-Tonnerre, Paris (15e)

Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît ?

Rompre les chaines injustes

Renvoyer libres les opprimés

Partager ton pain avec l'affamé

Héberger les pauvres sans abri

Vêtir celui que tu vois nu

Alors ta lumière poindra comme l'aurore

Isaïe

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

met à votre disposition



Des informations contrôlées sur la vie de l'Eglise

Ces informations nous sont fournies par

- notre réseau particulier de correspondants,
- le dépouillement de la presse catholique de tous les pays,
- les dépêches des agences de presse catholique : KIPA (Suisse), FIDES (Rome), K.N.A. (Allemagne), N.C.W.C. (Etats-Unis), KATHPRESS (Autriche), C.C.C. (Canada), K.N.P. (Pays-Bas), C.I.P. (Belgique), P.A. (Espagne), To-sei News (Japon), A.I.C.A. (Argentine), S.N.C.C. (Colombie), etc.



Une revue de presse internationale

Par des extraits de journaux et de revues du monde entier, vous pourrez suivre

- les grands courants d'opinion dans la chrétienté,
- le mouvement des idées religieuses.



Des documents dont vous avez besoin :

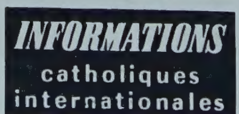
- lettres encycliques, messages pontificaux,
- lettres ou communiqués officiels de la Hiérarchie,
- études de sociologie religieuse,
- biographies et interviews de personnalités,
- indications sur les manifestations et congrès annoncés.

La présentation des œuvres les plus récentes

Vous connaîtrez

- les livres les plus représentatifs de la pensée religieuse dans le monde,
- les dernières réalisations de l'Art Sacré,
- les chefs-d'œuvre de la musique religieuse et du cinéma.

★ Vous trouverez dans les prochains numéros des



des dossiers complets sur :

- L'Eglise ukrainienne,
- L'Islam en U.R.S.S.,
- La littérature catholique espagnole,
- Les vocations religieuses en France,
- La Roumanie,
- La pastorale de l'enfance.

UNE REVUE AUX DIMENSIONS DU MONDE